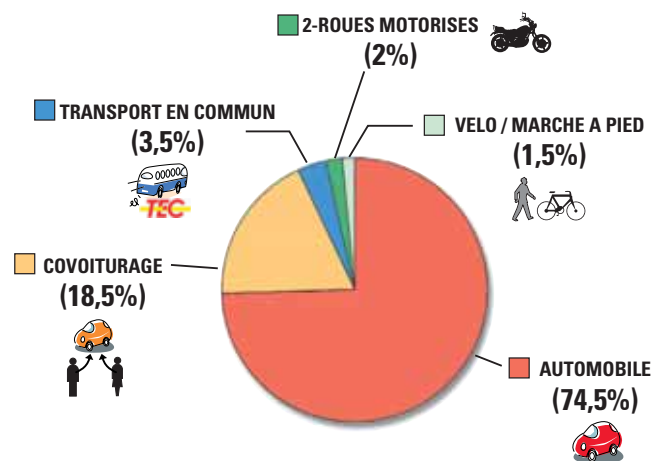


Phase 1 : diagnostic

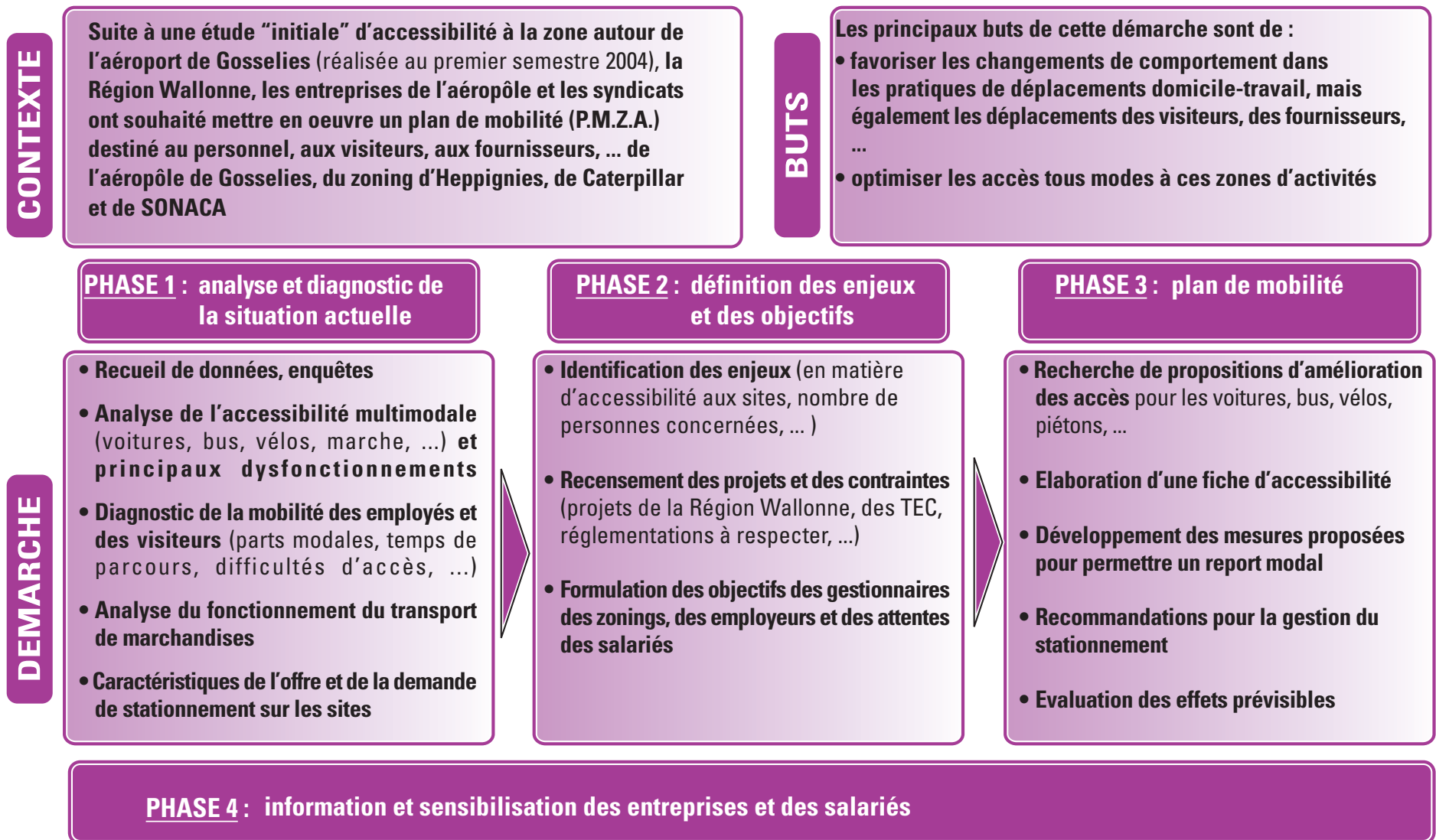
Phase 2 : enjeux - objectifs

MODES DE DEPLACEMENT UTILISES POUR LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL PAR LES TRAVAILLEURS DU PERIMETRE DU PMZA

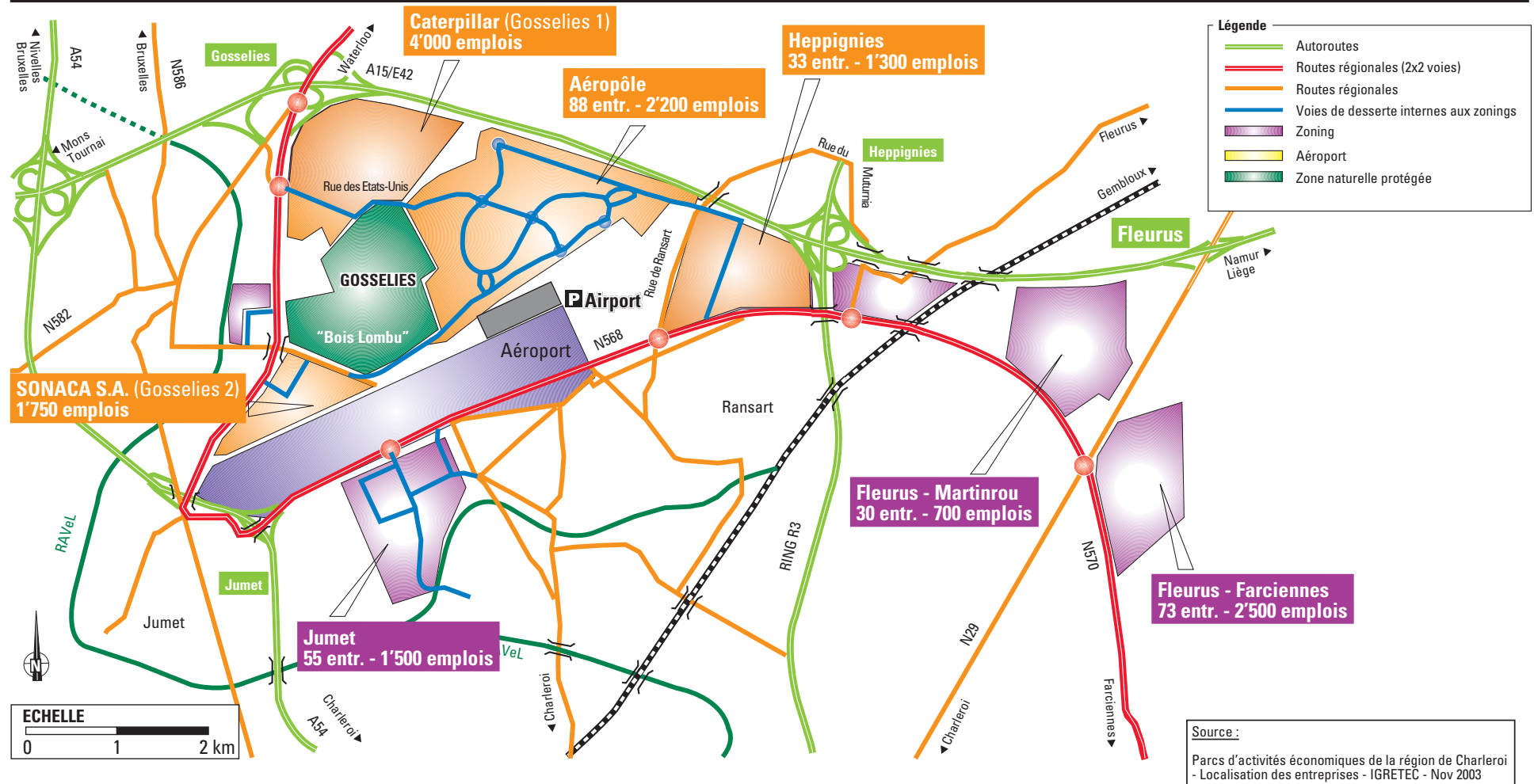


0 Introduction

Contexte, buts et démarche de l'étude

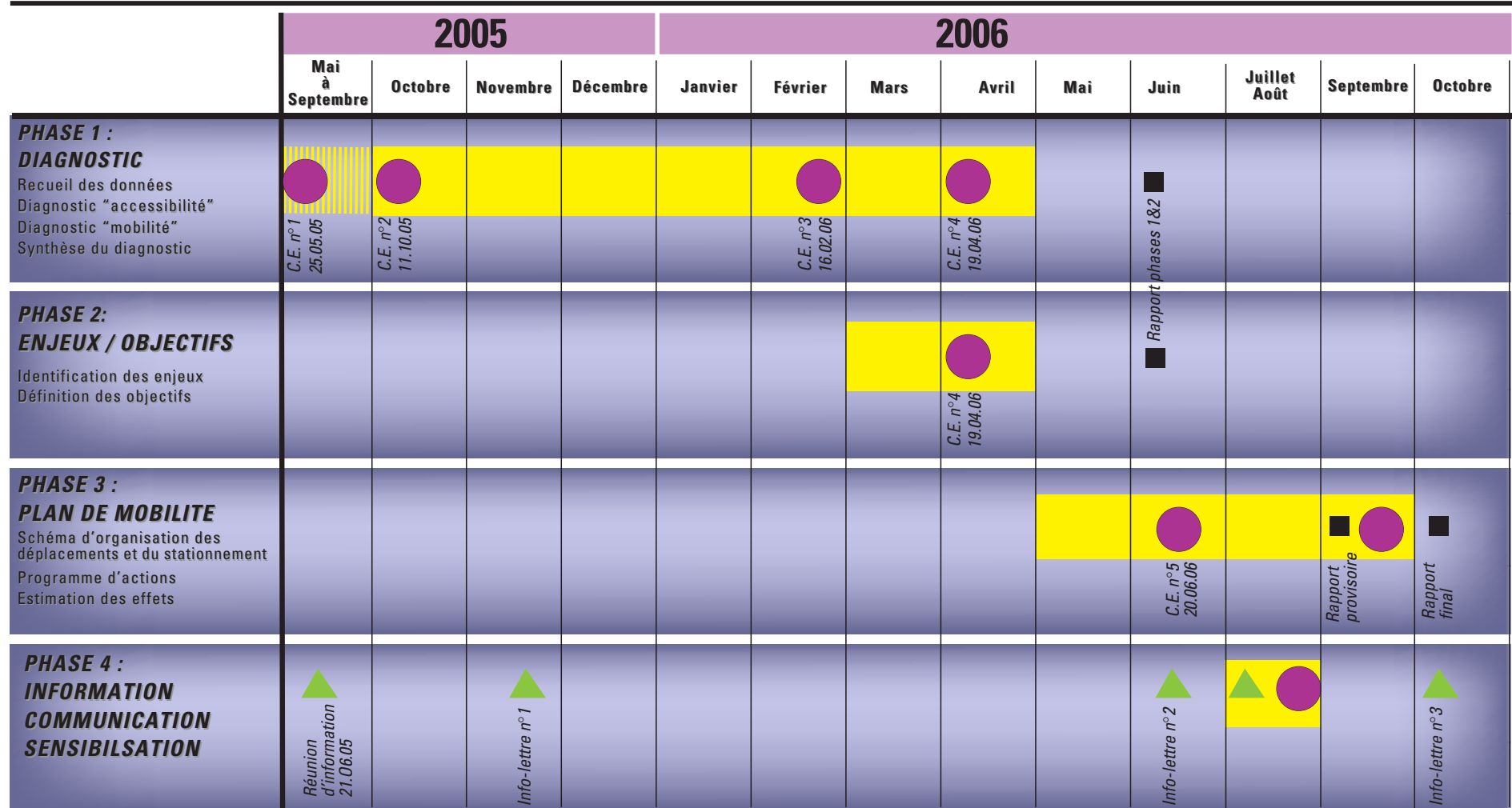


Périmètre de l'étude validé par le Cabinet du Ministre wallon de la mobilité et la direction du MET (D311)



**Le plan de mobilité des zones d'activités autour de l'aéroport de Gosselies comprend (partiellement ou totalement) 4 zones d'activités économiques (Gosselies 1, Gosselies 2, Aéropôle et Heppignies).
Au total, ce sont ~125 entreprises et près de 9'300 emplois qui sont concernés !**

Planning de l'étude



Légende

-  Comité d'élaboration
-  Rapport technique
-  Document d'information

1

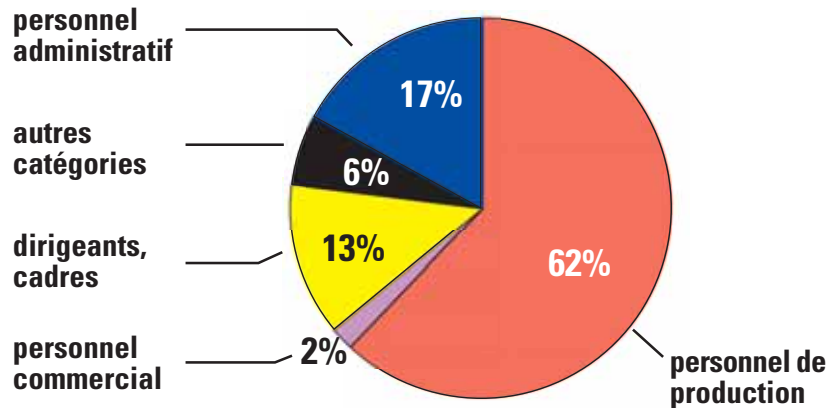
Diagnostic

1.1

Diagnostic "mobilité"

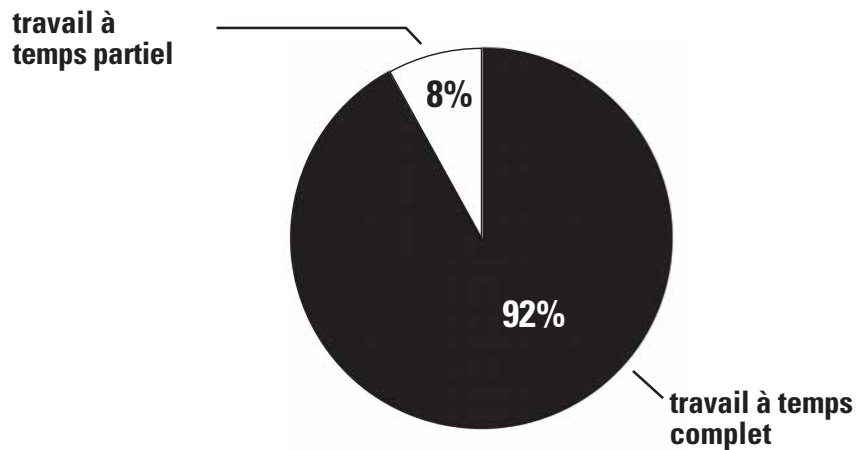
Analyse des catégories professionnelles et des régimes de travail des travailleurs des entreprises du périmètre du PMZA

CATEGORIES PROFESSIONNELLES DES EMPLOYES



- Plus de 6 travailleurs sur 10 sont des ouvriers, techniciens, ... (agents de production)
- 17% des travailleurs ont une fonction administrative
- Le personnel d'encadrement (cadres, dirigeants) et commercial représentent 15% de l'ensemble des effectifs

REGIMES DE TRAVAIL

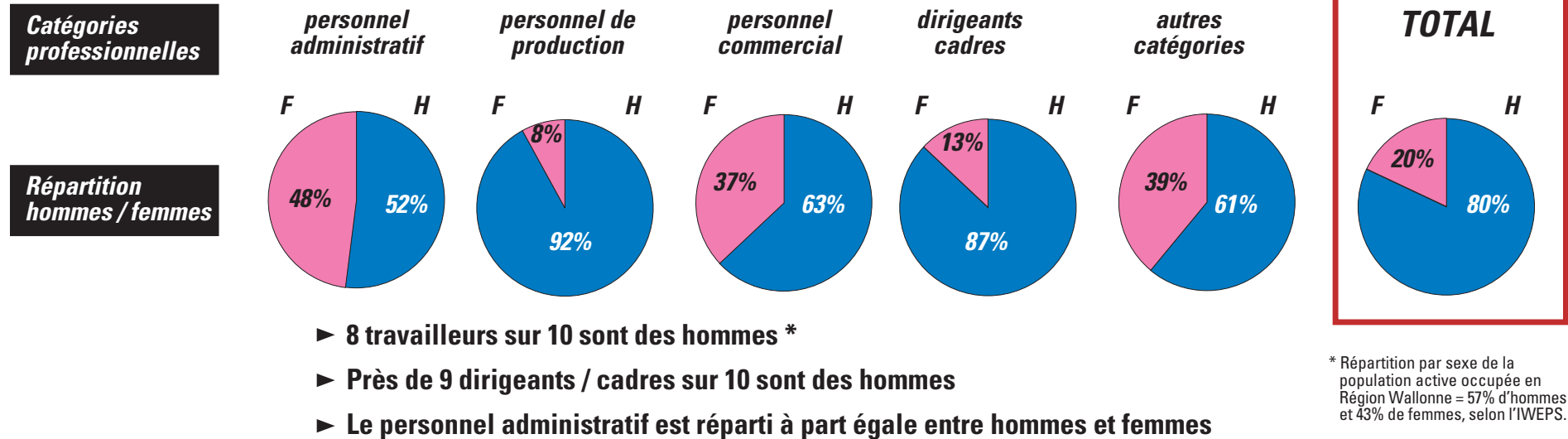


- Le travail à temps partiel est peu développé*
- Il est principalement présent dans les grandes entreprises (Caterpillar, Sonaca, IPG, N-Allo, Entra, ...)
- A noter également que le travail intérimaire concerne moins de 4% des employés des entreprises du périmètre du PMZA

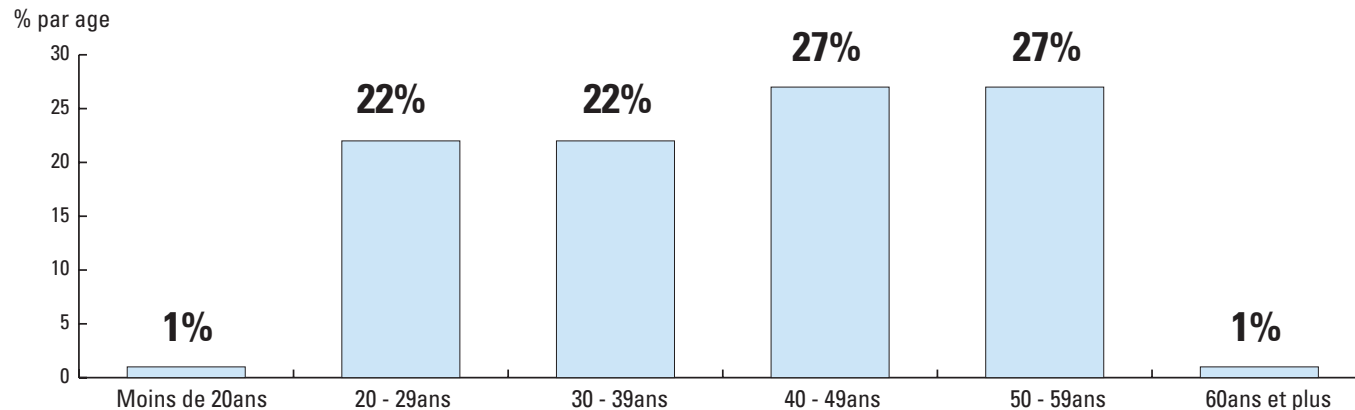
* travail à temps partiel en Région Wallonne = 20% de la population active, selon l'INS.

Répartition par sexe et par âge des travailleurs des entreprises du périmètre du PMZA

REPARTITION HOMMES / FEMMES

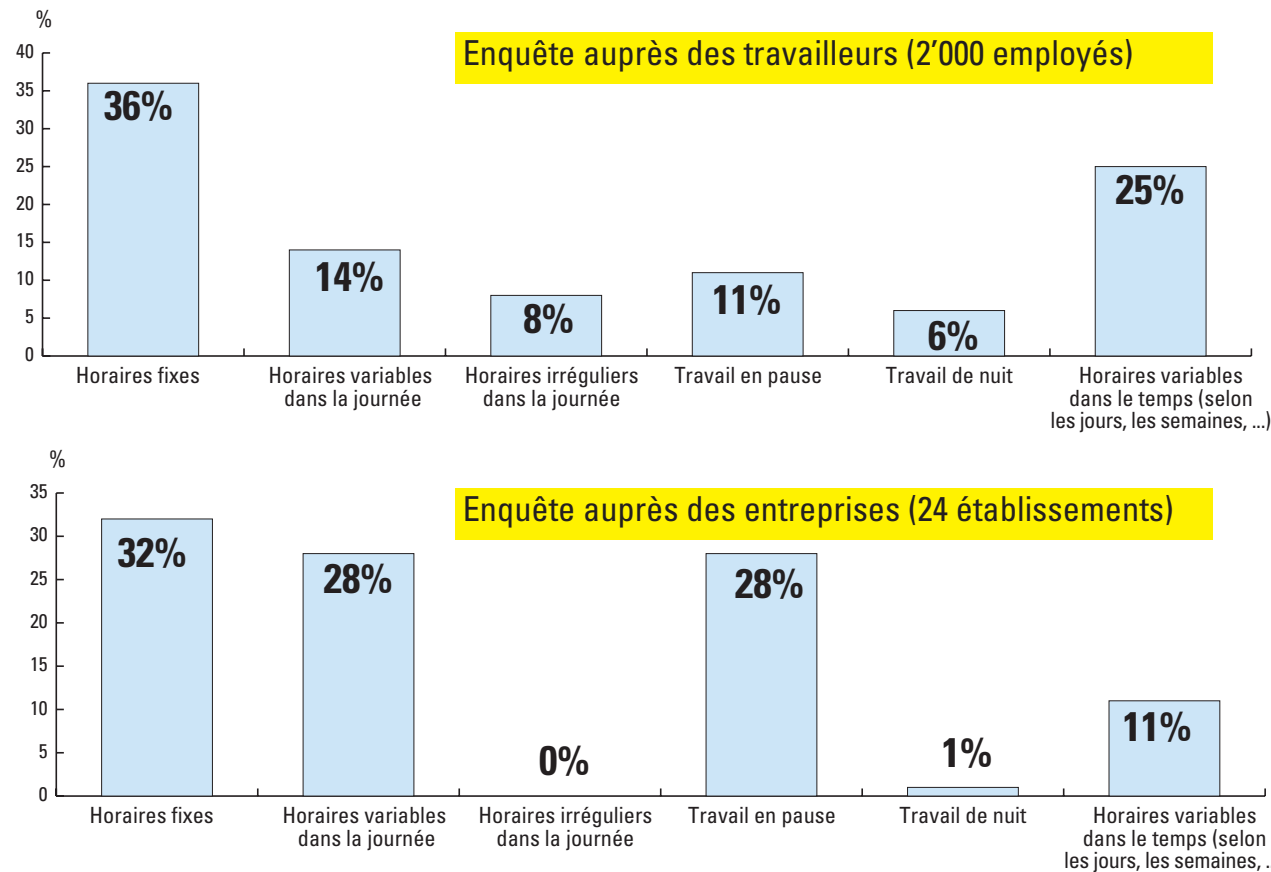


REPARTITION PAR AGE



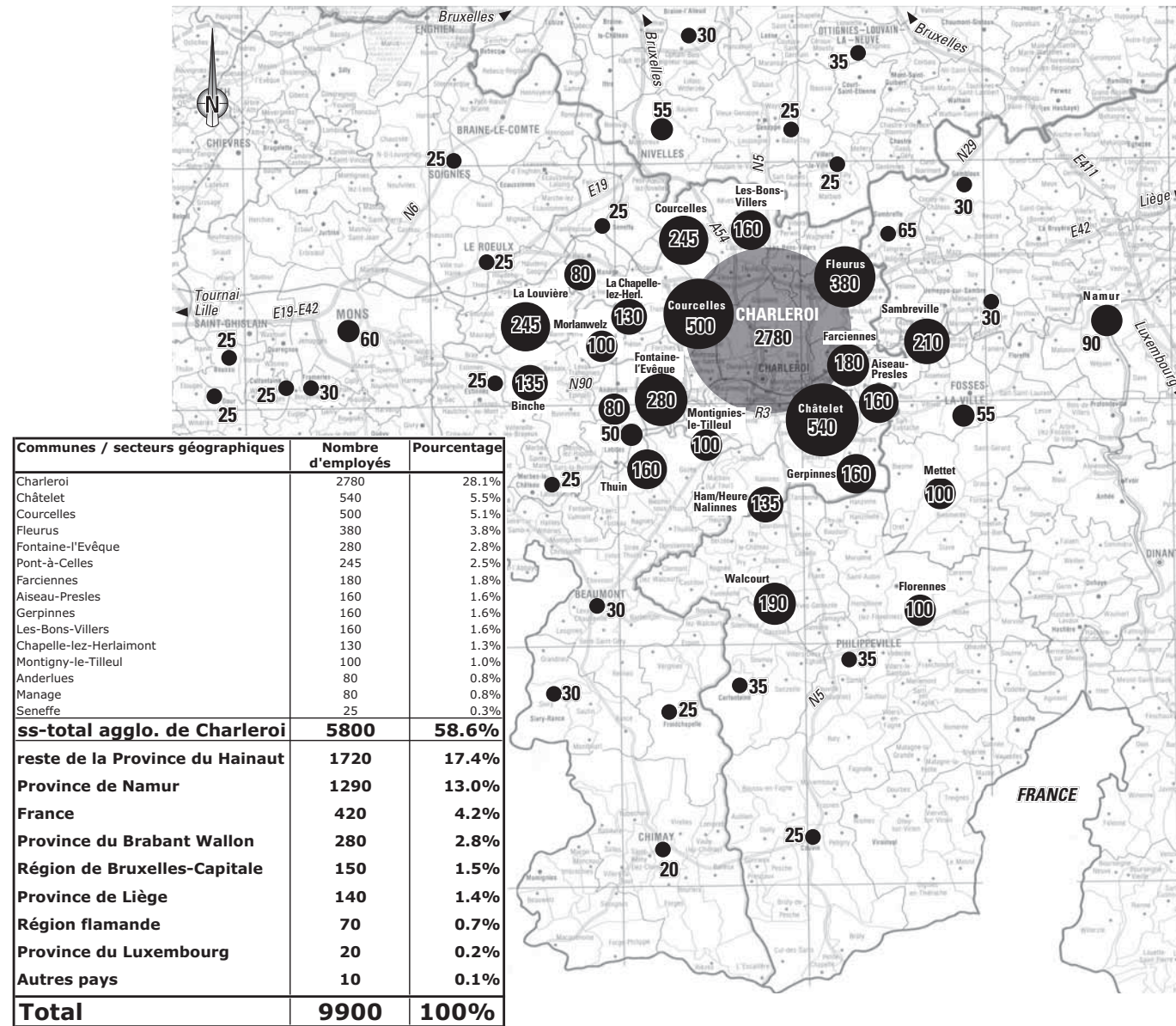
- Une population de travailleurs globalement agée, avec 28% de personnes de 50 ans et plus (20% à l'échelle de la Région Wallonne, selon l'IWEPS)

Régimes horaires des travailleurs des entreprises du périmètre du PMZA



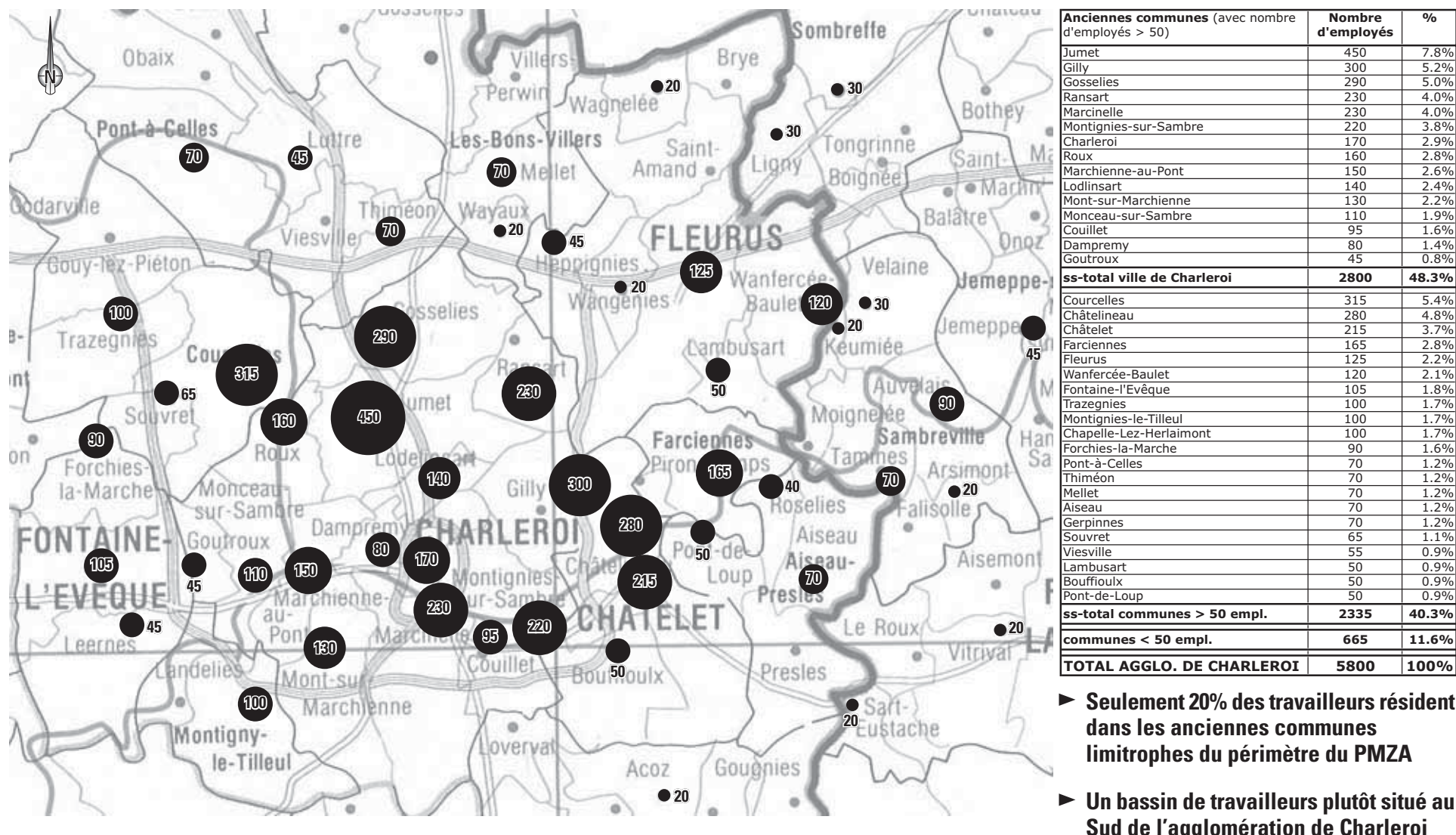
- Environ un tiers des travailleurs ont des horaires de travail fixes tous les jours (en journée)
- 50% à 60% des travailleurs ont des horaires de travail fixes ou variables en journée (entre 7h00 et 19h00)
- Le travail en pause, selon des horaires irréguliers (dans la journée, suivant les jours ou les semaines) ou de nuit concerne 40 % à 50% des travailleurs (principalement le personnel de production des entreprises)

Localisation géographique des lieux de résidence des travailleurs du périmètre du PMZA

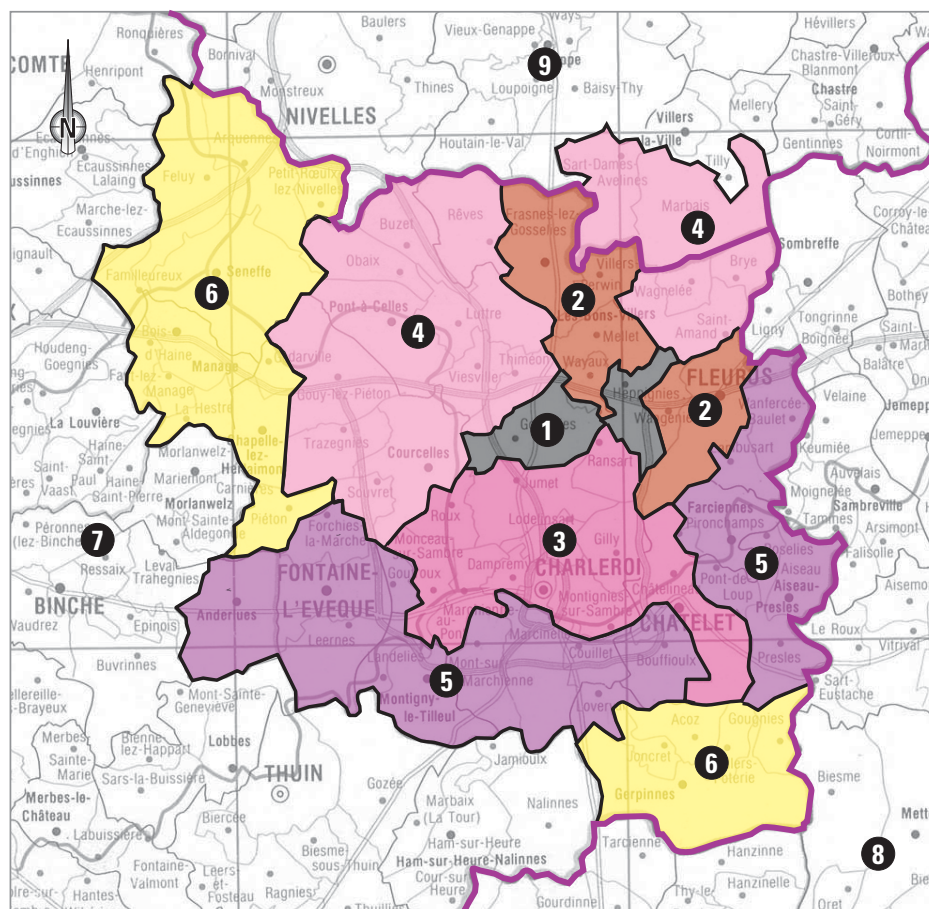


- Près de 60% des travailleurs du périmètre du PMZA résident dans l'agglomération carolorégienne (28% habitant à Charleroi)
- Une aire d'attraction essentiellement orientée vers l'Ouest dans le Hainaut (jusque dans le Borinage)
- De nombreux travailleurs (10%) habitent également dans les communes de la Province de Namur limitrophes du Hainaut ou situées le long de la N5 au Sud de Charleroi
- 5% des travailleurs sont domiciliés dans la "Botte du Hainaut"
- Une aire d'influence limitée au Nord dans le Brabant Wallon (moins de 3% des employés y résident)

Localisation géographique des lieux de résidence des travailleurs du périmètre PMZA - Zoom sur l'agglomération de Charleroi



Localisation des lieux de résidence des travailleurs du périmètre PMZA selon la desserte par le réseau des TEC Charleroi



- **Un découpage en 15 zones d'analyse selon l'organisation du réseau TEC actuelle et projetée (future branche de Gosselies du métro) dans l'agglomération de Charleroi**
- **Seulement 660 travailleurs résident dans les communes des zones 1 et 2 desservies par des lignes TEC traversant le périmètre du PMZA**
- **3'300 travailleurs habitent des communes du centre ou du Nord de l'agglomération de Charleroi (zones 3 et 4) desservies par des lignes TEC en liaison avec les centres de Gosselies et de Ransart ou empruntant l'axe de la N5 (en bordure du périmètre du PMZA)**

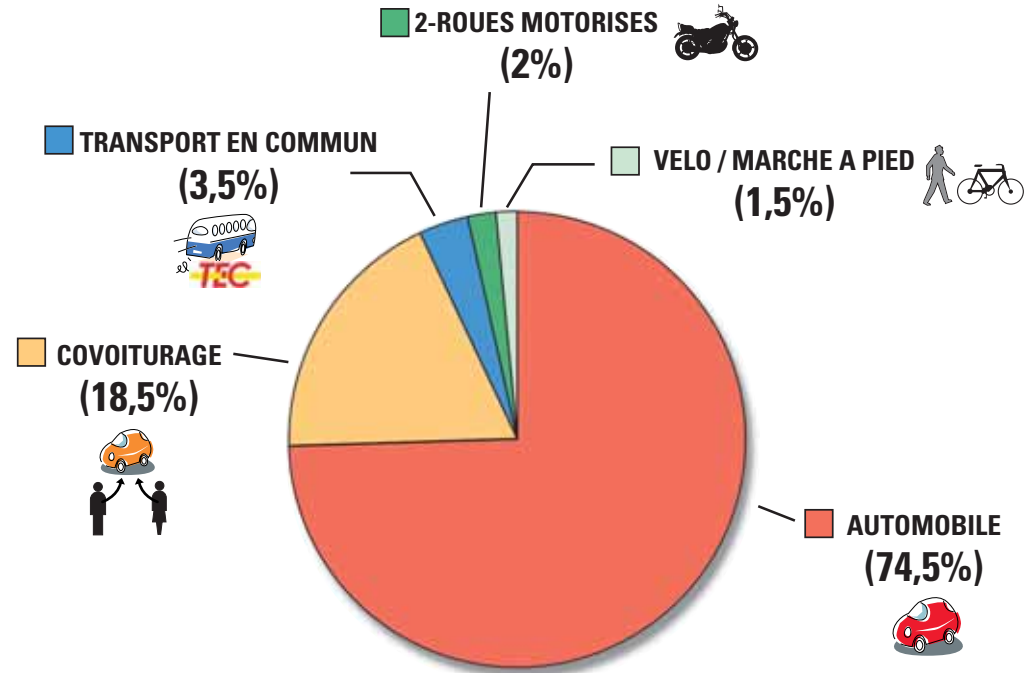
N°	Description de la zone	Nbre d'employés résidant dans la zone
1	Communes du périmètre du PMZA	330
2	Communes desservies par des lignes TEC desservant le périmètre du PMZA (L60, L67 et L163)	300
3	Communes de l'agglomération de Charleroi desservies par des lignes TEC en relation avec le centre de Gosselies ou le centre de Ransart (à proximité du périmètre du PMZA)	2510
4	Communes du Nord de l'agglomération de Charleroi desservies par des lignes TEC en relation avec le centre de Gosselies ou empruntant la N5 (à proximité du périmètre du PMZA)	820
5	Communes de l'agglomération de Charleroi desservies par des lignes TEC en relation avec le métro (existant ou projeté)	1300
6	Autres communes de l'arrondissement de Charleroi	540
7	Communes du reste de la province du Hainaut	1720
8	Province de Namur	1290
9	Province du Brabant Wallon (hors Marbais et Sart-Dames-Avelines dans la zone 4)	280
10	Province de Liège	140
11	Région de Bruxelles-Capitale	150
12	Région flamande	70
13	France	420
14	Autres pays (que Belgique et France)	10
15	Province du Luxembourg	20
	TOTAL	9900

Modes de déplacement des travailleurs du périmètre du PMZA pour les trajets domicile-travail

MODES DE DEPLACEMENT POUR LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL (analyse détaillée)

<i>Modes de déplacement</i>	<i>Nombre d'employés</i>	<i>%</i>
Voiture seul	6420	65.00%
Voiture avec famille (conducteur)	565	5.50%
Voiture avec famille (passager)	385	4.00%
Covoiturage (conducteur)	920	9.25%
Covoiturage (passager)	920	9.25%
Train	40	0.50%
Bus TEC	280	2.74%
Transport d'entreprise	25	0.25%
Moto	125	1.25%
Vélomoteur	65	0.75%
Vélo	75	0.75%
Marche à pied	80	0.75%
TOTAL	9900	100.0%

MODES DE DEPLACEMENT POUR LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL (analyse simplifiée)

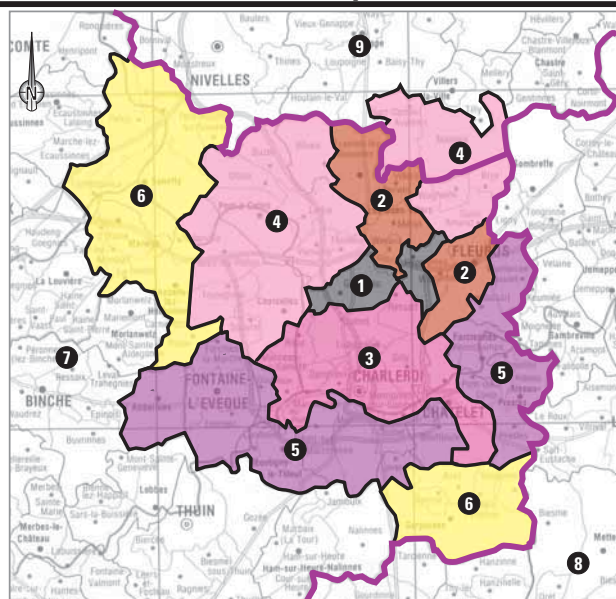


- Les trois quart des travailleurs utilisent l'automobile pour leur déplacement domicile-travail (seuls 65% ou accompagnés 10%)
- Le covoiturage est relativement développé : il concerne près d'un travailleur sur cinq*
- Une utilisation marginale des transports collectifs
- A noter que 20% des employés résidant à moins de 3 km viennent à pied ou à vélo

* 21% du personnel de Caterpillar et 8% des travailleurs d'autres entreprises pratiquent le covoiturage

Modes de déplacement des travailleurs du périmètre du PMZA pour les trajets domicile-travail = synthèse selon la desserte en transports en commun du domicile

Juin 2006



L'élément majeur à retenir : une très forte pratique du covoiturage par près de 2 employés sur 10

UNE DEMARCHE VOLONTARISTE DE LA PART DES EMPLOYES A ENCOURAGER ENCORE DAVANTAGE

ANALYSE SELON LES ZONES DE DESSERTE DE TRANSPORTS EN COMMUN DES LIEUX DE DOMICILE

Zone 1 (Gosselies + Heppignies) et zone 2 (Fleurus, Wangenies, Wayaux, Mellet, Villers-Perwin, Frasnes-lez-Gosselies)

► **Près de 2 employés sur 10 habitant Gosselies viennent en vélo (7%) ou à pied (12%)**

Zones 3 à 5 (agglomération de Charleroi)

► **Une faible utilisation du réseau TEC (par seulement 5% des employés)**

Zones 6 à 13 (zones extérieures à l'agglomération de Charleroi)

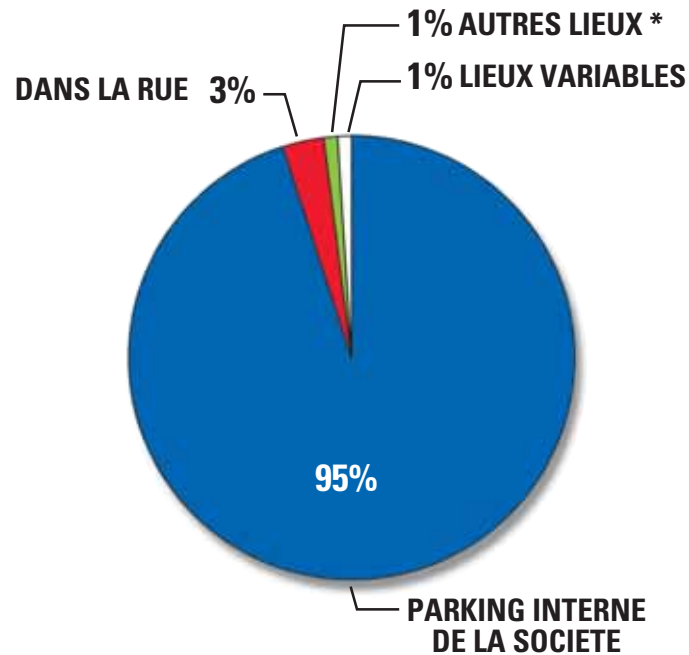
► **Une forte pratique du covoiturage par les travailleurs**

N°	Description de la zone	Nbre d'employés résidant dans la zone
1	Communes du périmètre du PMZA	330
2	Communes desservies par des lignes TEC desservant le périmètre du PMZA (L60, L67 et L163)	300
3	Communes de l'agglomération de Charleroi desservies par des lignes TEC en relation avec le centre de Gosselies ou le centre de Ransart (à proximité du périmètre du PMZA)	2510
4	Communes du Nord de l'agglomération de Charleroi desservies par des lignes TEC en relation avec le centre de Gosselies ou empruntant la N5 (à proximité du périmètre du PMZA)	820
5	Communes de l'agglomération de Charleroi desservies par des lignes TEC en relation avec le métro (existant ou projeté)	1300
6	Autres communes de l'arrondissement de Charleroi	540
7	Communes du reste de la province du Hainaut	1720
8	Province de Namur	1290
9	Province du Brabant Wallon (hors Marbais et Sart-Dames-Avelines dans la zone 4)	280
10	Province de Liège	140
11	Région de Bruxelles-Capitale	150
12	Région flamande	70
13	France	420
14	Autres pays (que Belgique et France)	10
15	Province du Luxembourg	20
	TOTAL	9900



Lieux et conditions de stationnement (dans ou à proximité de l'entreprise)

LIEUX DE STATIONNEMENT DES EMPLOYES

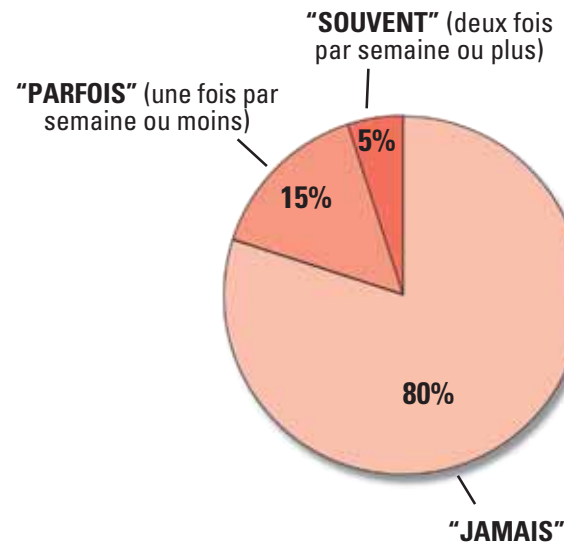


- La quasi totalité des travailleurs stationnent à l'intérieur de leur entreprise

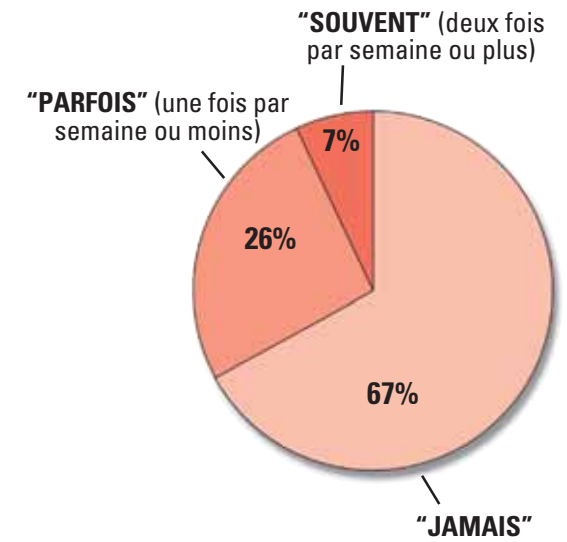
CONDITIONS DE STATIONNEMENT DES EMPLOYES

Rencontrez-vous des problèmes de stationnement (recherche d'une place, ...) ? ...

TRAVAILLEURS STATIONNANT SUR LE PARKING INTERNE DE L'ENTREPRISE



TRAVAILLEURS STATIONNANT DANS LA RUE

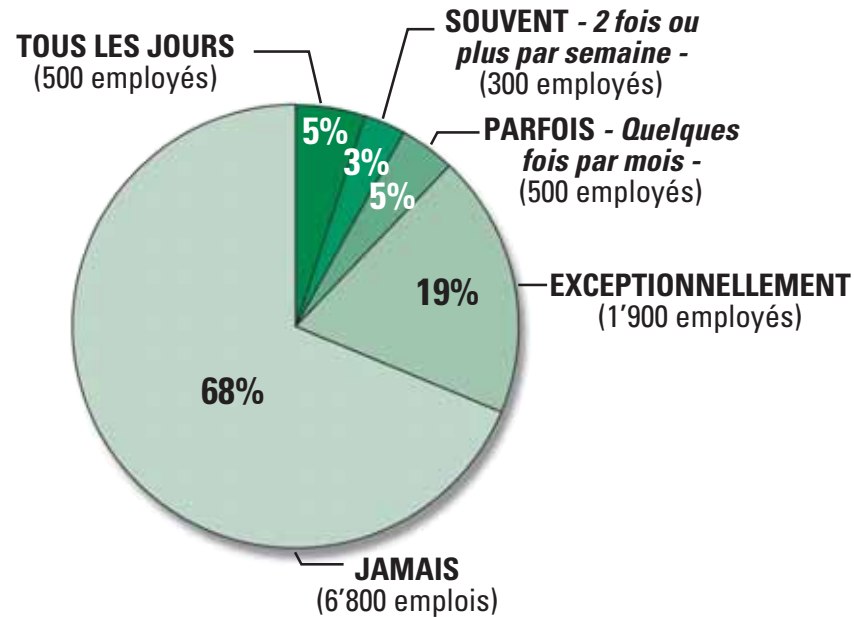


- 20% des travailleurs stationnant sur les parkings de leur entreprise rencontrent occasionnellement des problèmes de stationnement (notamment ceux de la SONACA = 14% "souvent" et 26% "parfois")
- A noter également que les conditions de stationnement dans la rue ne sont pas jugées satisfaisantes par les travailleurs, notamment sur le site d'Heppignies

(* autres : parking extérieur à la société / parking centre commercial Carrefour City Nord)

Les déplacements professionnels en journée

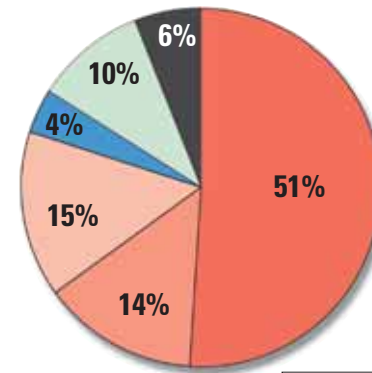
FREQUENCE DES DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS



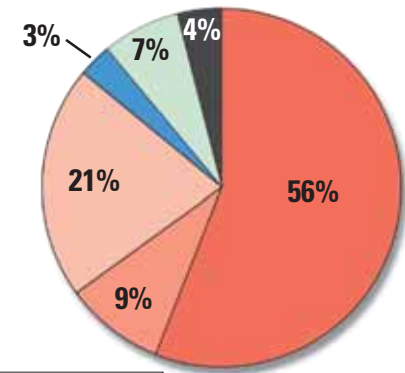
- Seuls 8% des travailleurs ont de fréquents déplacements professionnels (plusieurs fois par semaine)

MODES DE DEPLACEMENT UTILISES POUR LES DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS

TRAVAILLEURS SE DEPLACANT TOUS LES JOURS OU SOUVENT



ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS EFFECTUANT DES DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS



- VOITURE PERSONNELLE
- VOITURE DE FONCTION
- VOITURE DE SERVICE
- TRANSPORT EN COMMUN
- VELO / MARCHE-A-PIED
- AUTRES

- Quelque soit la fréquence des déplacements professionnels, la voiture personnelle est utilisée par plus de la moitié des travailleurs
- La voiture de service est plutôt utilisée pour des déplacements occasionnels
- A noter l'importance de la marche-à-pied (déplacements professionnels internes au périmètre du PMZA)

Synthèse des enquêtes “mobilité” auprès des travailleurs du périmètre du PMZA



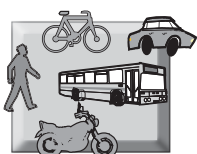
Les employés

- un total de 9'900 travailleurs dans le périmètre du PMZA, dont 80% d'hommes ;
- une population de travailleurs relativement âgée, avec 28% de 50 ans et plus ;
- 50% à 60% des travailleurs ont des horaires de travail compris entre 07h00 et 19h00 ;
- 40% à 50% des travailleurs ont des horaires irréguliers, en pause ou de nuit ;
- 92% travaillent à temps plein.



Leur lieu de domicile

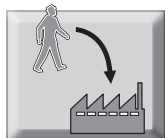
- 60% des travailleurs du périmètre du PMZA résident dans l'agglomération carolorégienne ;
- 30% des travailleurs habitent dans le reste de la province du Hainaut et dans celle de Namur ;
- moins de 5% proviennent du Brabant Wallon et de Bruxelles ;
- globalement, il y a peu de différences entre les grandes entreprises (Caterpillar, Sonaca) et les autres entreprises de l'Aéropole ou d'Heppignies.



Les modes de déplacement domicile-travail

- 75% des travailleurs utilisent la voiture comme mode de déplacement principal. Cette proportion est relativement constante, que le travailleur habite à moins de 3 kilomètres (73% en voiture) ou à plus de 20 kilomètres (80% en voiture) ;
- le covoiturage est déjà très bien pratiqué chez Caterpillar (21%), alors qu'il ne représente que 7% à 8% des déplacements dans les autres entreprises ;
- les transports en commun sont peu utilisés (3,5% de part modale) ;
- la marche à pied, le vélo et la moto représentent des modes de déplacement marginaux.

Synthèse des enquêtes “mobilité” auprès des employeurs du périmètre du PMZA



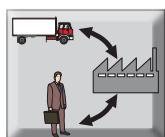
Accessibilité à l'entreprise

- la majeure partie des non-réponses des employeurs (*) s'explique par le fait que ces derniers n'éprouvent pas ou peu de problèmes de mobilité ou d'accessibilité liés à leur entreprise ;
- néanmoins, parmi les employeurs ayant participé à l'enquête, deux sur trois expriment des problèmes de mobilité (surtout pour les entreprises de moyenne ou grande taille) ;
- la faible desserte en bus est l'élément le plus souvent cité ;
- le manque d'alternatives à la voiture commence à poser des problèmes de recrutement pour les employeurs.



Stationnement

- 75% des entreprises possèdent un parking dont la capacité est supérieure à l'effectif des employés ;
- ... mais moins d'une entreprise sur dix propose des dispositifs de stationnement pour les vélos ;
- ... et à peine deux entreprises sur dix ont aménagé des places réservées aux P.M.R.



Visiteurs
Livraisons

- le périmètre d'étude attire en moyenne 1'500 visiteurs/jour ouvrable (soit 0,7 visiteur/employé/jour) ;
- le périmètre d'étude génère en moyenne 1'400 livraisons-expéditions/jour ouvrable (soit 0,7 livr.-exp./employé/jour).

(*) Taux de réponse à l'enquête des responsables d'entreprise de 22%

Nombre de visiteurs / semaine

- **Nombre moyen de visiteurs = 0,7 visiteurs / employés / semaine**
soit environ 7'000 visiteurs / semaine ou près de 1'500 visiteurs / j

Nombre de fournisseurs / semaine

- **Nombre moyen de fournisseurs = 0,25 fournisseurs / employés / semaine**
soit environ 2'500 fournisseurs / semaine ou près de 500 fournisseurs / j

Nombre de livraisons / semaine - typologie des véhicules utilisés

- **Nombre moyen de livraisons = 0,4 livraisons / employés / semaine**
- **Typologie des véhicules :**
 - véhicules < 3,5 t = 40% (soit environ 300 véh./j)**
 - 3,5 t < véh. < 7,5 t = 15% (soit environ 120 véh./j)**
 - véhicules > 7,5 t = 45% (soit environ 360 PL/j)**

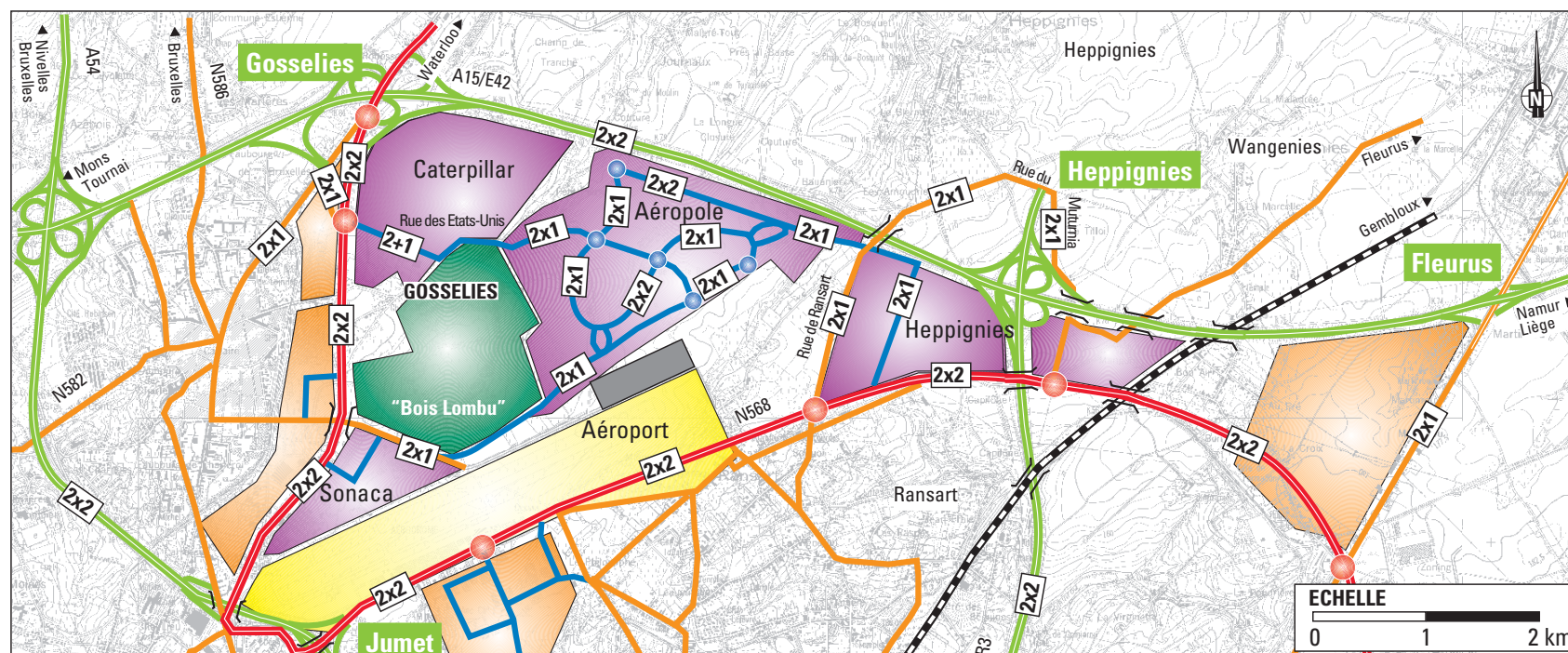
Nombre d'expéditions / semaine - typologie des véhicules utilisés

- **Nombre moyen d'expéditions = 0,3 expéditions / employés / semaine**
- **Typologie des véhicules :**
 - véhicules < 3,5 t = 45% (soit environ 270 véh./j)**
 - 3,5 t < véh. < 7,5 t = 15% (soit environ 90 véh./j)**
 - véhicules > 7,5 t = 40% (soit environ 240 PL/j)**

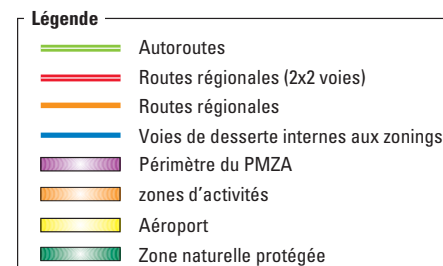
1.2

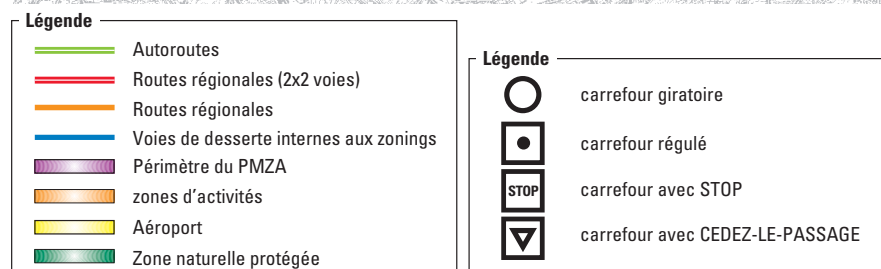
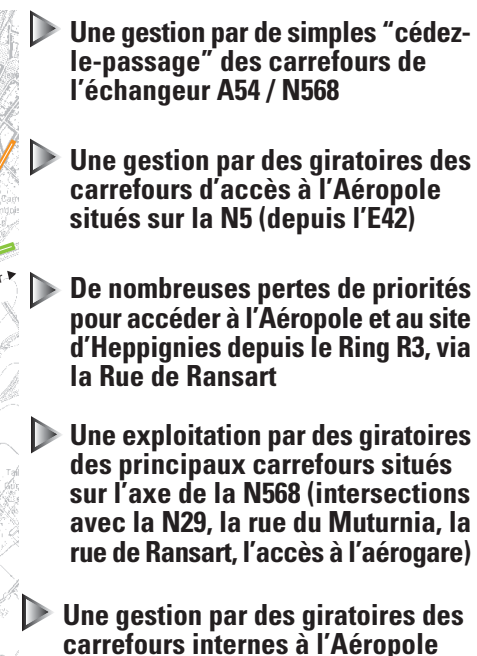
Diagnostic "accessibilité"

Hierarchie et calibrage des voies d'accès au périmètre du PMZA

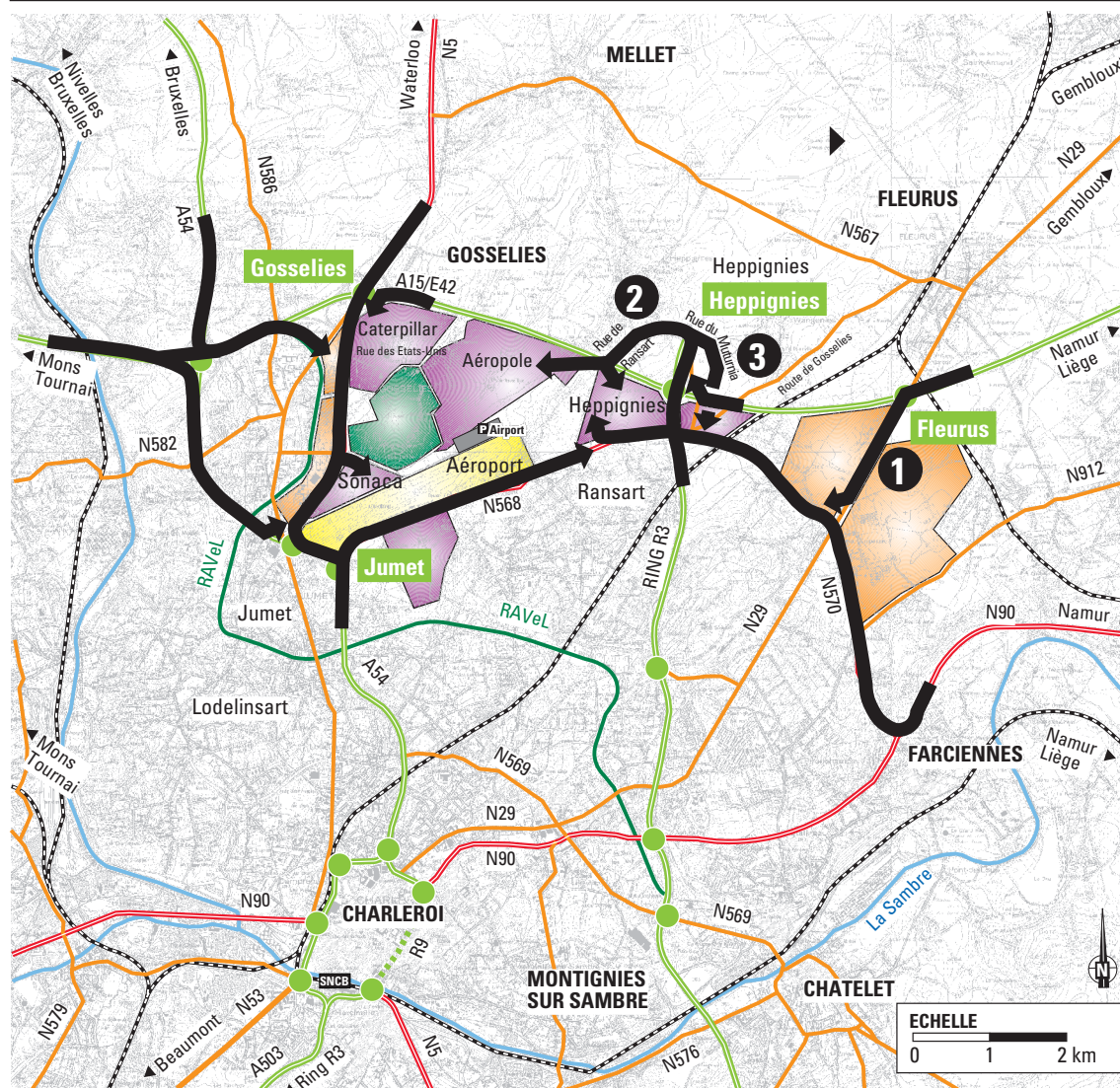


- Une accessibilité depuis l'Ouest par la N5, axe à 2x2 voies en liaison directe avec l'E42 et l'A54
- Une accessibilité depuis le Sud par la N568, axe à 2x2 voies, en liaison avec la N5 et l'A54 à l'Ouest et la N29, à l'Est
- Une accessibilité depuis l'E42 et le Ring R3 par la rue du Murnia et la rue de Ransart, axe à 2x1 voie
- A l'intérieur de l'aéropole et du site d'Heppignies, les voies de desserte sont des axes à 2x1 voie

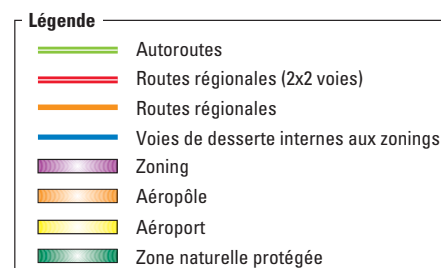




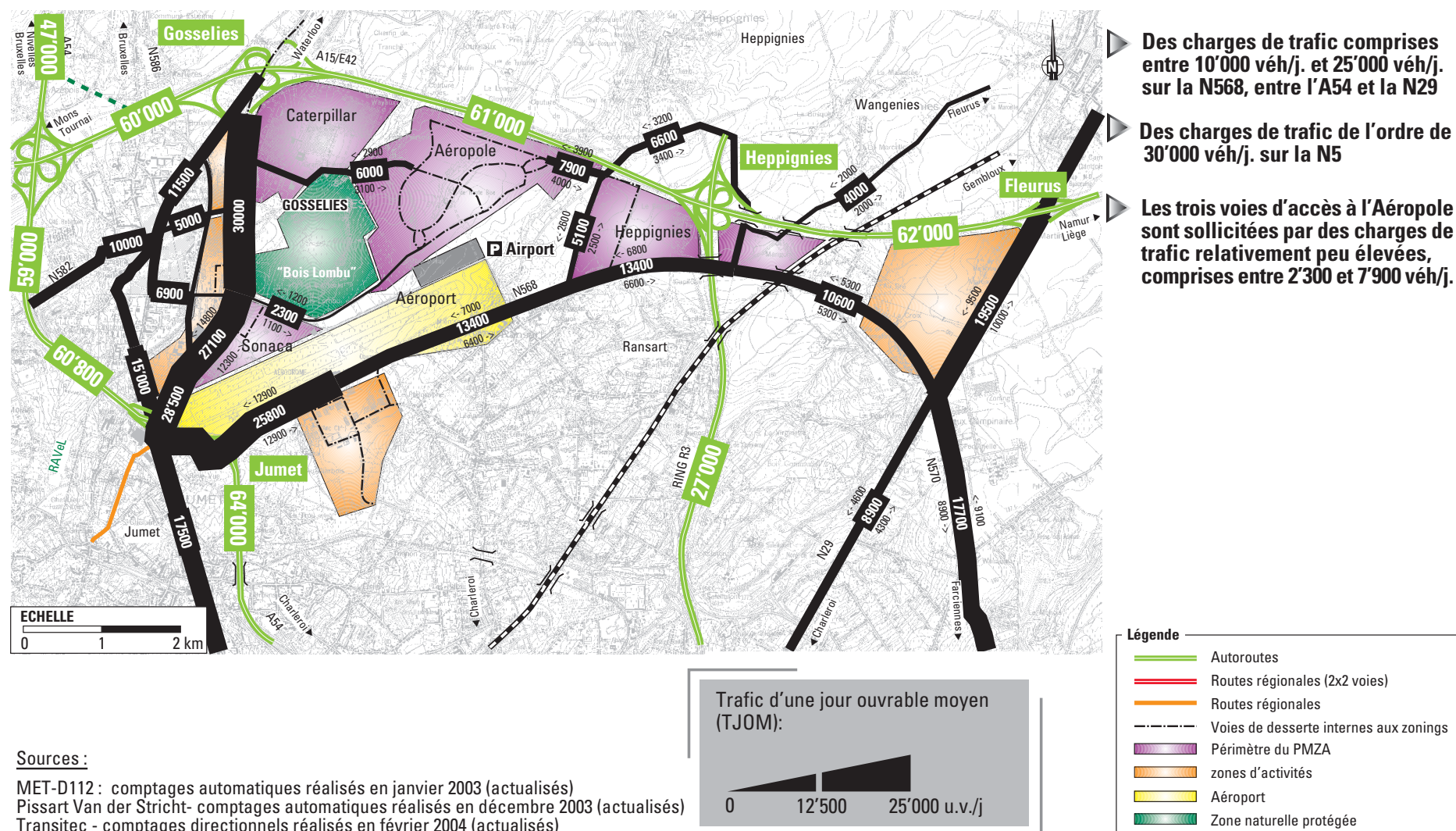
Accessibilité actuelle au périmètre du PMZA en véhicule particulier



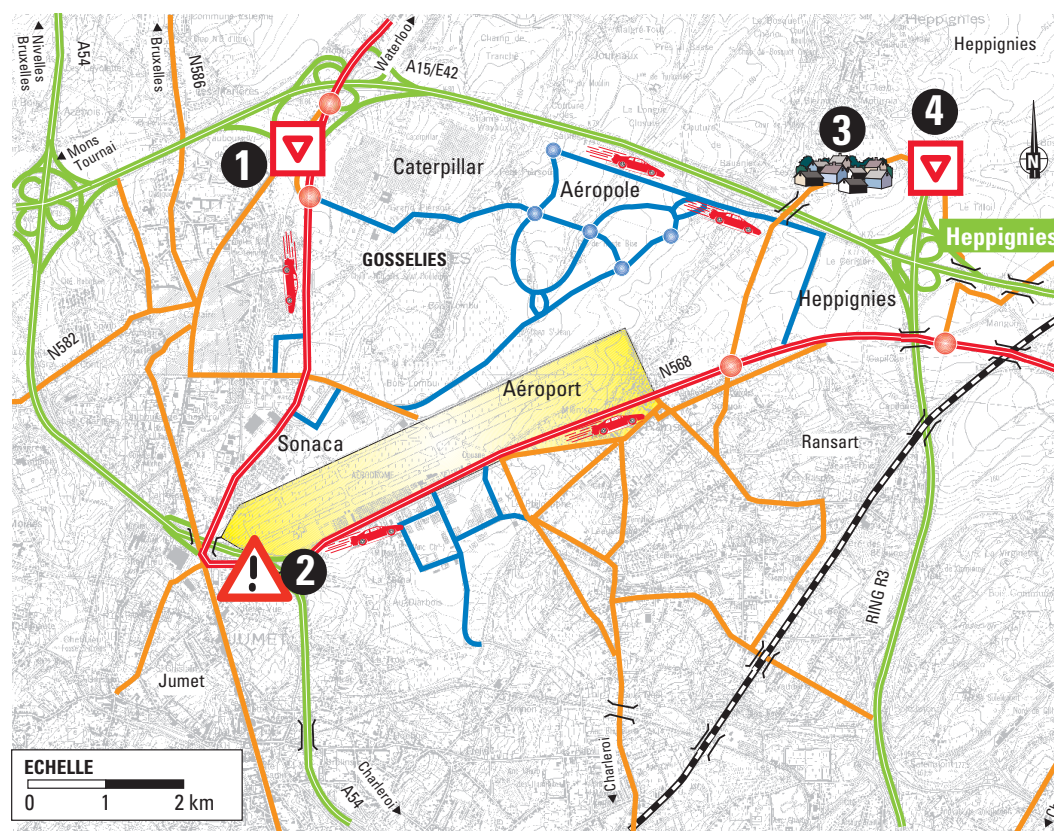
- ▶ Une zone d'activités idéalement située en bordure de l'E42, du Ring R3, de la N568 et de la N5
- ▶ Une accessibilité directe depuis l'E42 (en provenance de l'Ouest) et/ou l'A54 (autoroute Bruxelles-Charleroi), via la N5 au niveau de l'échangeur de Gosselies ou via la N568 au niveau de l'échangeur de Jumet
- ▶ Une accessibilité indirecte depuis l'E42 (en provenance de l'Est) et/ou le Ring R3 :
 - 1 soit par la N29 depuis l'échangeur de Fleurus, puis via la N568
 - 2 soit par la Rue de Ransart depuis l'échangeur d'Heppignies, puis via la N568
 - 3 soit par la Rue du Muturnia depuis l'échangeur d'Heppignies, puis via la N568



Charges de trafic journalières - TJOM



Principaux problèmes en matière d'accessibilité automobile au périmètre du PMZA



Légende

- Autoroutes
- Routes régionales (2x2 voies)
- Routes régionales
- Voies de desserte internes aux zonings
- Aéroport

- 1 GESTION DU CARREFOUR AU DEBOUCHE DES BRETELLES DE L'A54 NON ADAPTEE AUX CHARGES DE TRAFIC RENCONTREES** (cédez le passage sur les bretelles -> priorité au trafic sur l'axe de la chaussée de Bruxelles)



- 2 CONFIGURATION DANGEREUSE DU CARREFOUR DE L'ECHANGEUR DE "JUMET" (A54/N568)**

- > problèmes de visibilité
- > **mouvements de tourner-à-gauche** (depuis les bretelles de l'A54 en relation avec la N568) **non sécurisés**



- 3 TRAVERSEE DU QUARTIER DES AMOUDRIES (village d'Heppignies) PAR LA RUE DE RANSART**

- => **IMPORTANT TRAFIC A TRAVERS UN QUARTIER RESIDENTIEL**



- 4 GESTION DU CARREFOUR AU DEBOUCHE DU RING R3 NON ADAPTEE AUX CHARGES DE TRAFIC RENCONTREES** (cédez le passage sur le Ring R3 -> priorité au trafic sur l'axe de la Rue Muturnia)



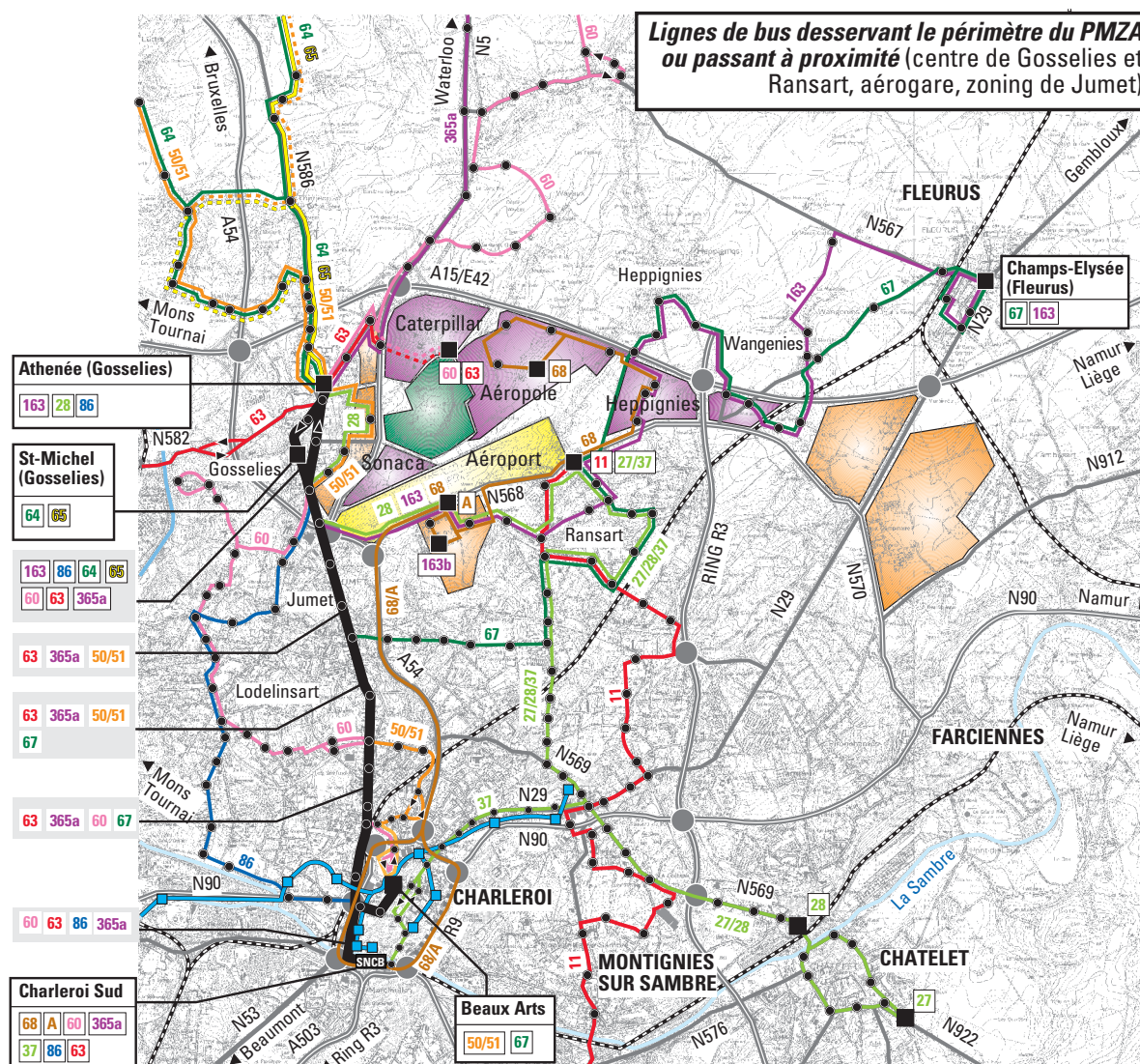
- 5 PROBLEMES DE VITESSE SUR DE NOMBREUX AXES (N568, N5, voies internes à l'aéroport)**



ABSENCE ET/OU MANQUE DE CONTINUITE DU JALONNEMENT SUR LES VOIES D'ACCES A L'AEROPOLE ET AU SITE D'HEPPIGNIES



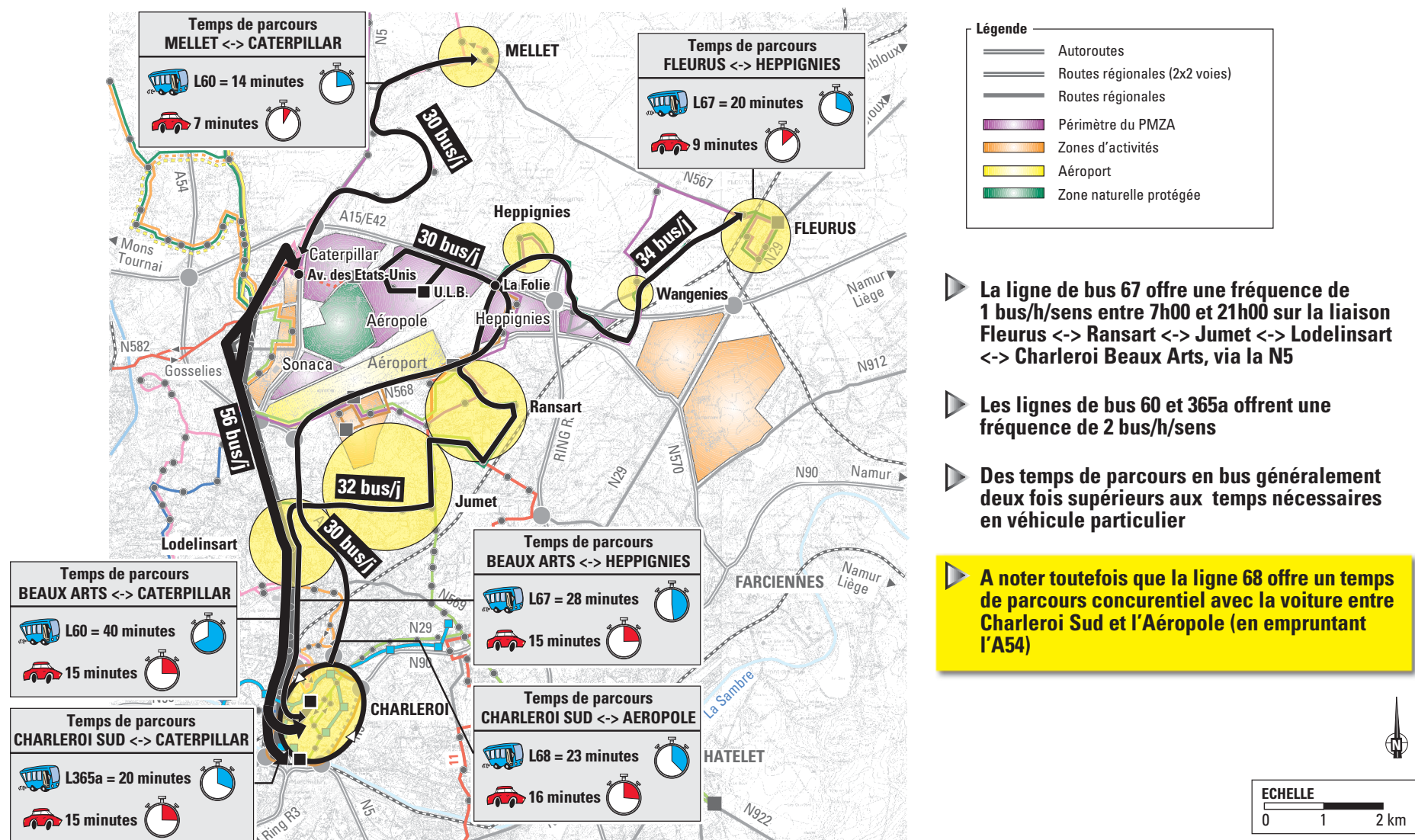
Accessibilité en transports collectifs au périmètre du PMZA



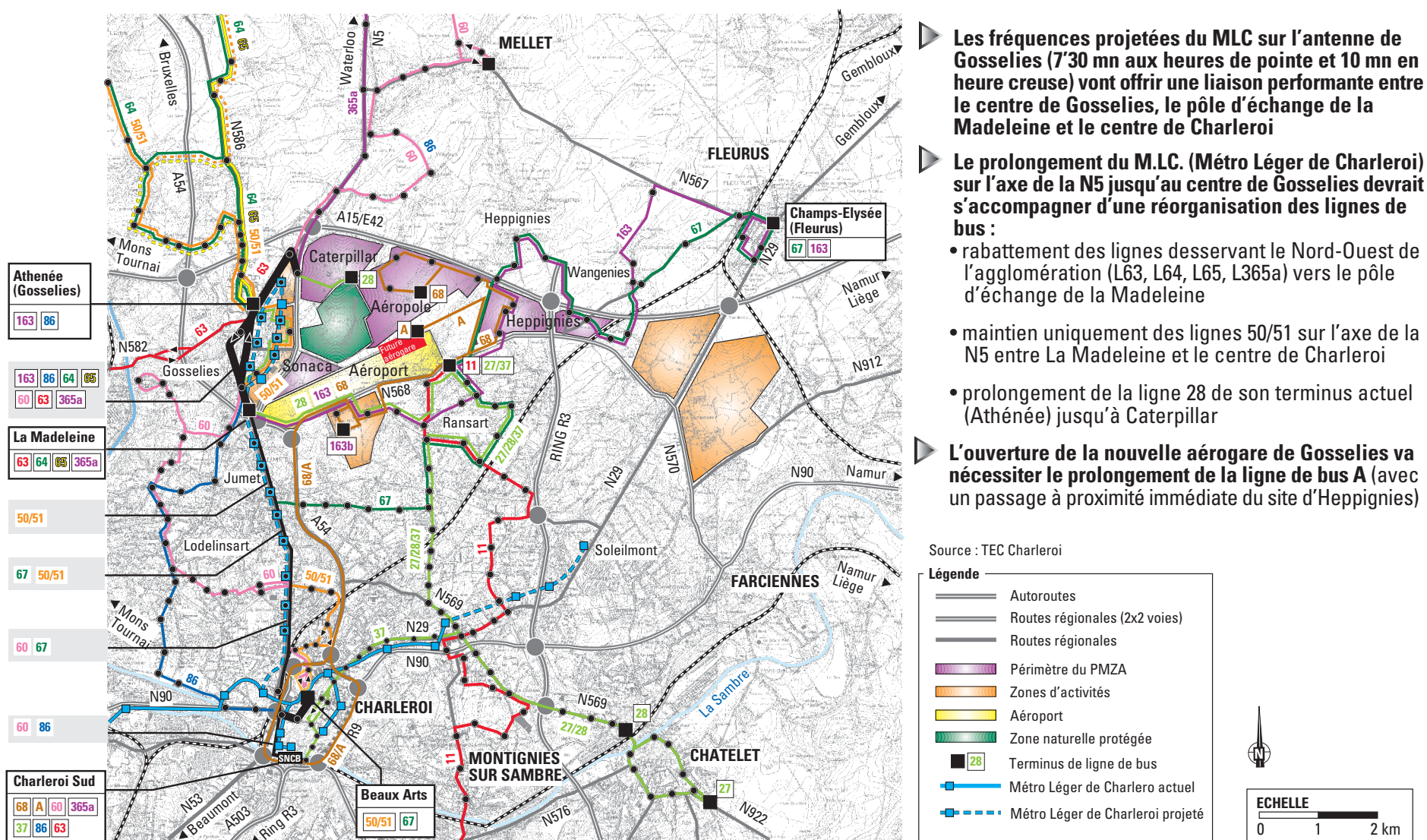
- ▶ L'Aéropole est desservi par la ligne 68, qui offre une fréquence d'un bus/heure/sens en relation avec Charleroi Sud, via l'A54.
- ▶ Le site d'Heppignies est desservi par la ligne 67 en relation avec Fleurus et Beaux Arts selon une fréquence d'un bus/heure/sens.
- ▶ La ligne 163 dessert également le site d'Heppignies avec un seul passage le matin depuis Fleurus vers Gosselies et un seul passage le soir dans le sens inverse.
- ▶ De nombreuses lignes de bus ont un terminus proche du périmètre du PMZA, dans le centre de Gosselies ou celui de Ransart



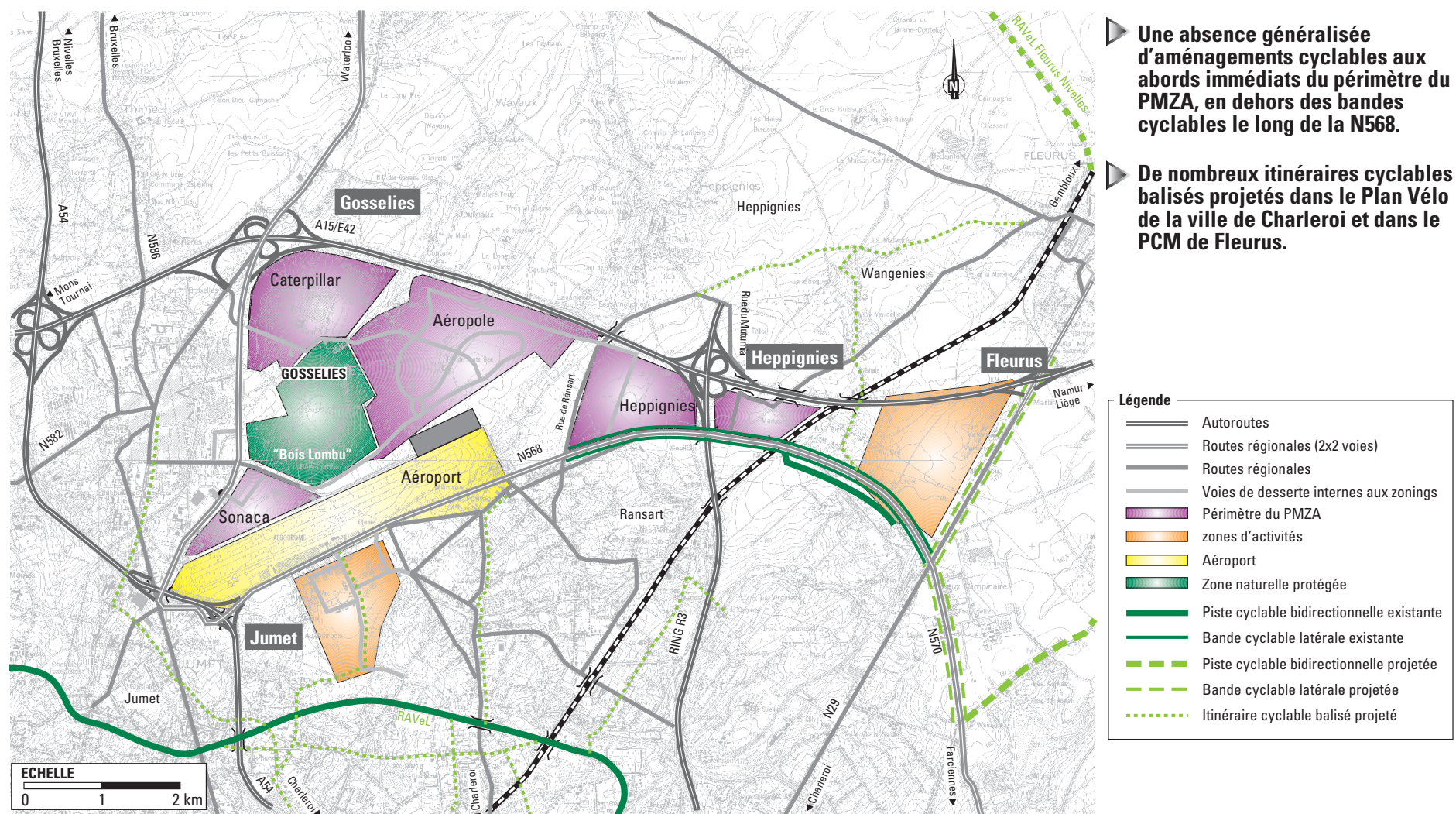
Analyse des fréquences et des temps de parcours des lignes de bus TEC desservant ou jouxtant le périmètre du PMZA



Projet de réorganisation des lignes de bus en liaison avec le prolongement du métro de Charleroi



Aménagements cyclables existants et projetés aux abords du périmètre du PMZA



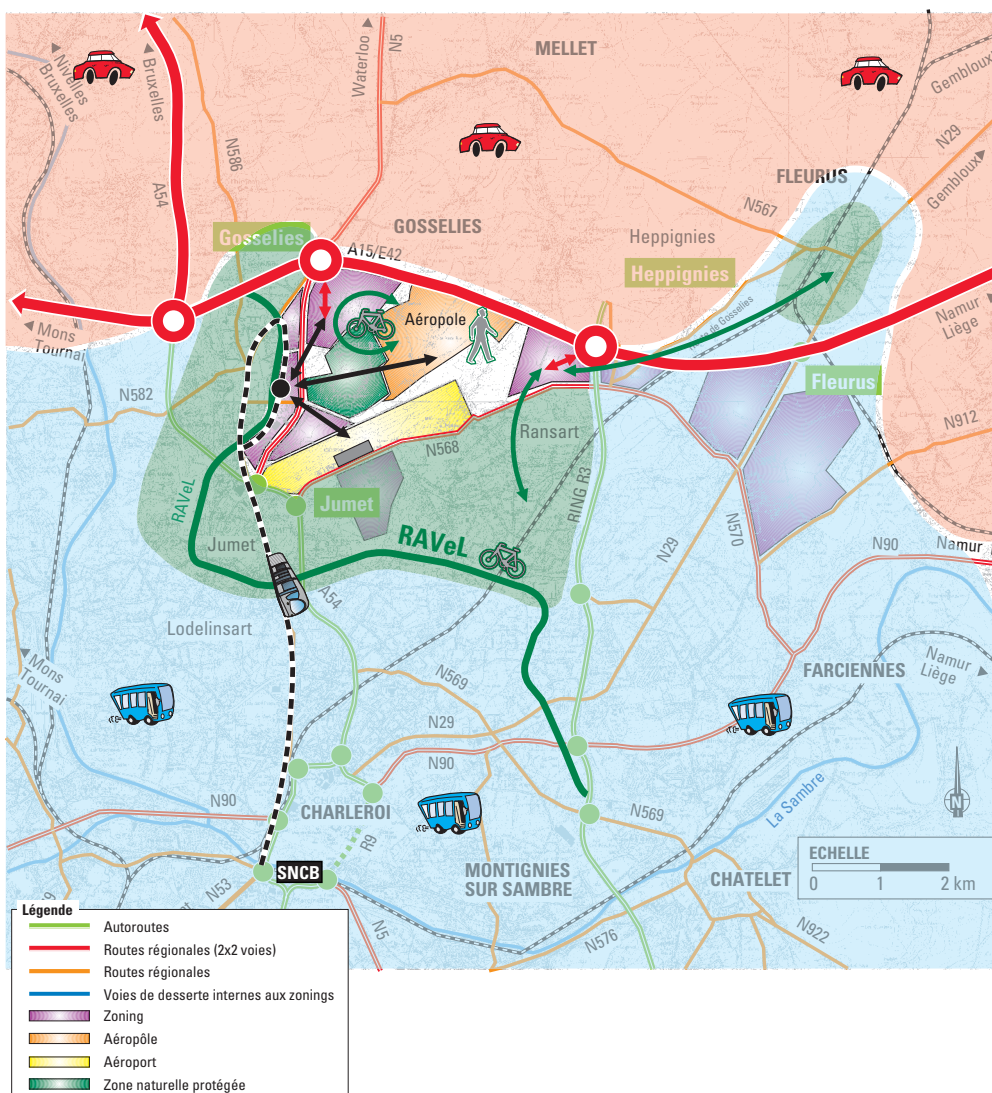
2

Objectifs / enjeux

2.1

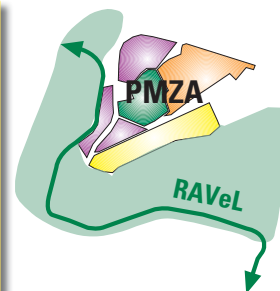
Enjeux - Souhaits des employeurs et des travailleurs

Définition des enjeux en matière de déplacements domicile-travail



A l'échelle du P.M.Z.A., trois grands enjeux en terme de déplacements domicile-travail :

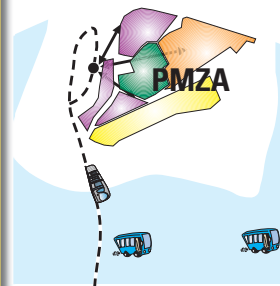
SECTEUR PROCHE



Valoriser les modes doux pour les travailleurs habitant à moins de 3 kilomètres en renforçant le maillage cyclable

300 travailleurs concernés

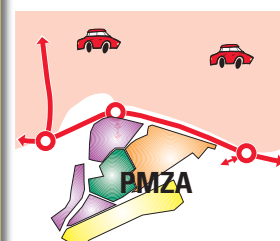
AGGLOMERATION CHARLEROI



Valoriser l'antenne du métro de Gosselies en créant des rabattements vers le périmètre du PMZA. Augmenter et adapter l'offre en bus en relation avec l'agglomération de Charleroi

5'800 travailleurs concernés

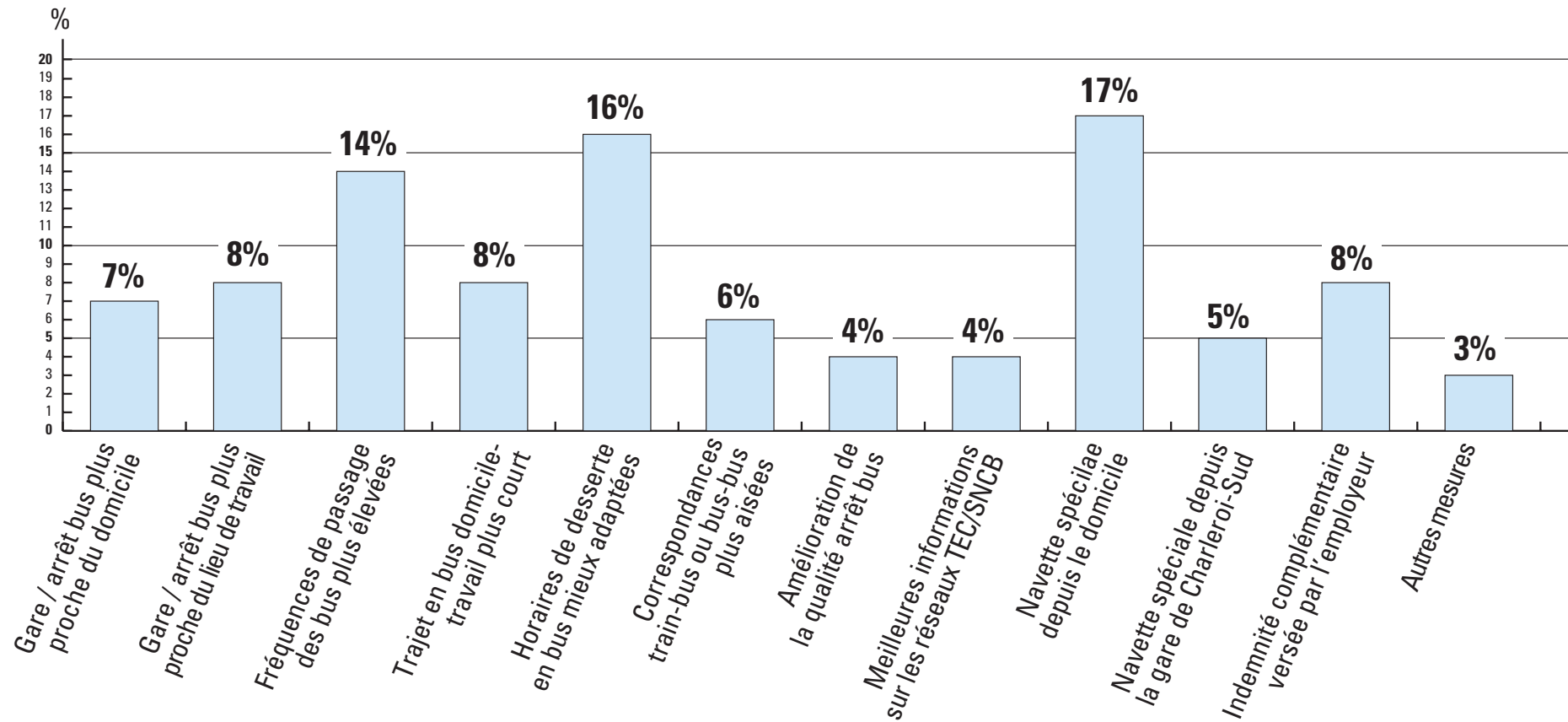
SECTEUR ELOIGNE



Renforcer le covoiturage pour les secteurs éloignés (en dehors de l'agglomération de Charleroi) où la voiture n'a pas de concurrence

3'800 travailleurs concernés

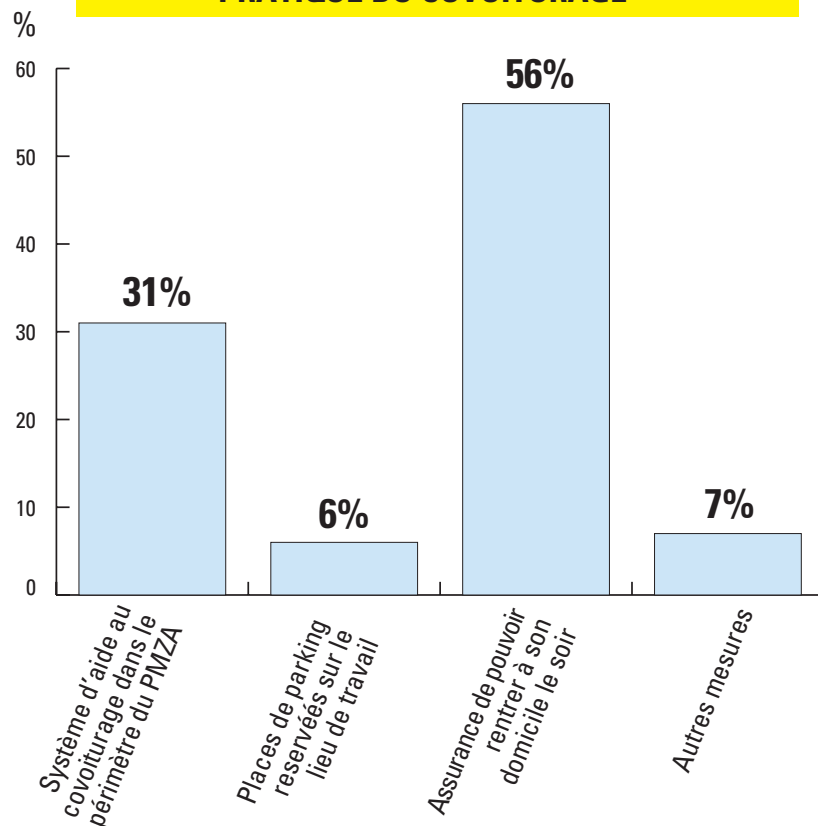
Mesures souhaitées par les travailleurs pour améliorer les conditions des déplacements domicile-travail en transports publics



- **La possibilité d'avoir une navette spéciale entre le domicile et le lieu de travail, mais également l'amélioration de la desserte par le réseau TEC (fréquences plus élevées, horaires mieux adaptées, arrêts plus proches des lieux d'origine/destination) sont les principaux motifs avancés par les employés**
- **A noter qu'une incitation financière est peu plébiscitée**

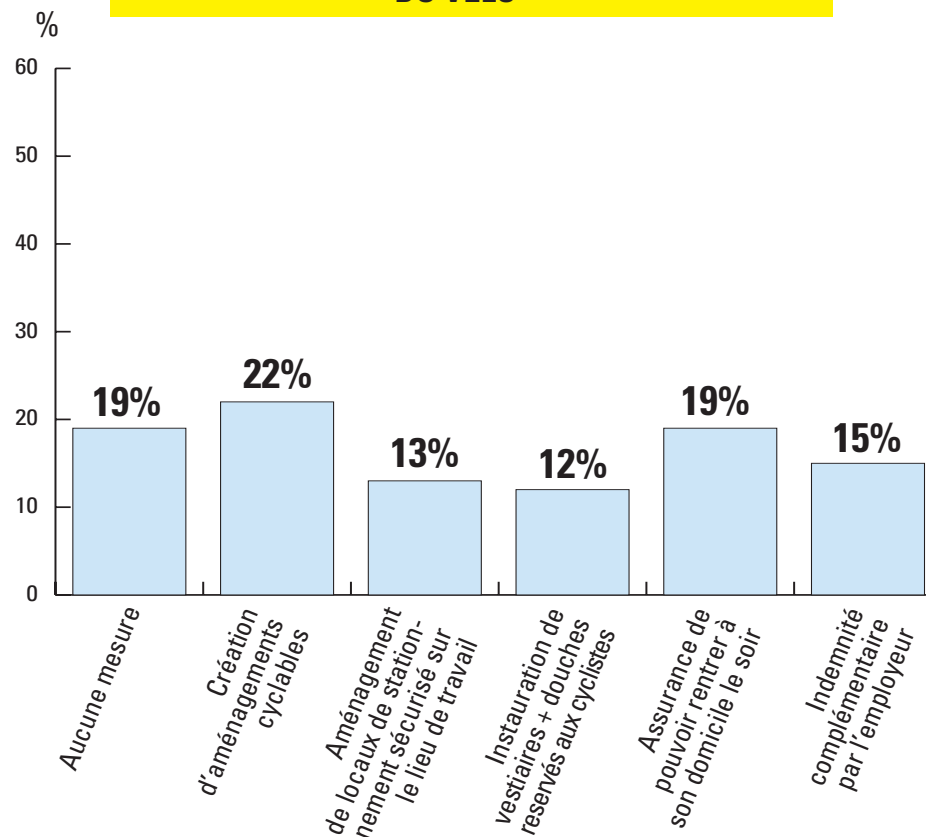
Mesures souhaitées par les travailleurs pour améliorer les conditions des déplacements domicile-travail à vélo ou le covoiturage

MESURES INCITATIVES POUR LA PRATIQUE DU COVOITURAGE



- La mise en place d'un système collectif d'aide au covoiturage est réclamée par près d'un tiers des employés

MESURES INCITATIVES POUR L'USAGE DU VELO



- La création d'aménagements cyclables est réclamée par plus d'un employé sur cinq
- Des aménagements spécifiques sur le lieu de travail (stationnement sécurisés, vestiaires, douches) sont également souhaités par un quart des employés

L'assurance de pouvoir "renter chez soi" est la principale inquiétude des employés, notamment pour pratiquer le covoiturage

➡ MESURES INTERNES AUX ENTREPRISES ou PAR LES COLLECTIVITÉS / ORGANISMES EXTERIEURS A PROPOSER....

2.2

Objectifs

Propositions d'objectifs pour le PMZA



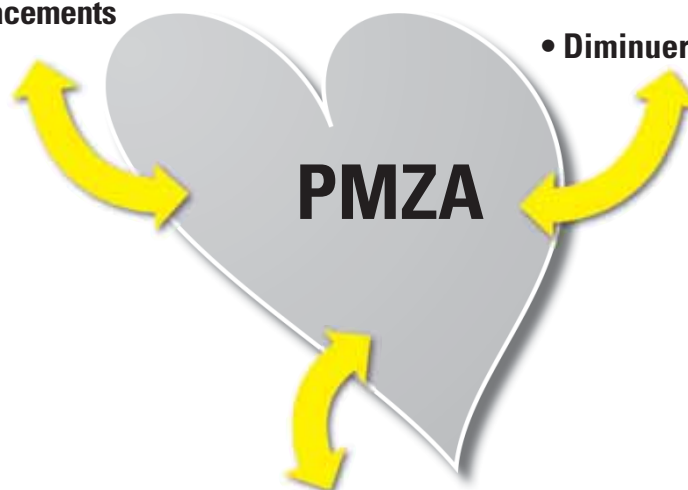
Pour les travailleurs

- Développer des alternatives aux déplacements domicile-travail en voiture, quel que soit le lieu de domicile
- Diminuer les frais de déplacements domicile-travail
- Améliorer le confort et la sécurité des déplacements et donc la qualité de vie



Pour les employeurs

- Améliorer l'accessibilité multimodale à la zone d'activités regroupant l'Aéropôle, le site d'Heppignies, Caterpillar et la Sonaca
- Pouvoir attirer et engager des candidats non motorisés
- Diminuer les coûts liés aux déplacements



Pour la collectivité

- Améliorer l'image de la zone de l'aéroport de Charleroi
- Diminuer les nuisances générées par les déplacements en voiture (congestion, bruit, pollution)
- Gérer les potentiels de développement de la zone d'activités en proposant des solutions alternatives à la voiture

ANNEXES

Enquête auprès des entreprises : déroulement et panel des entreprises ayant répondu à l'enquête (hors Caterpillar et Sonaca)

DEROULEMENT DE L'ENQUETE

Un questionnaire (8 pages) a été communiqué à toutes les entreprises du périmètre du PMZA avec la possibilité de le remplir via internet

↳ retour à Transitec par email / fax / courrier (ou via la plateforme d'enquête interne)

TAUX DE REPONSE

• 24 entreprises sur 118 ont répondu à l'enquête, soit **un taux de réponse de 20,3% des entreprises**

ANALYSE DU PANEL DES ENTREPRISES AYANT REPONDU A L'ENQUETE

<i>Classe d'effectif</i>	<i>0 - 9</i>	<i>10 - 19</i>	<i>20 - 49</i>	<i>50 - 99</i>	<i>100 et plus</i>	<i>?</i>	<i>TOTAL</i>
Nombre d'entreprises de l'Aéropôle + Sonaca + Caterpillar	18	20	21	3	7	20	87
Nombre d'entreprises du site d'Heppignies	9	8	7	1	3	3	32
<u>TOTAL</u>	27 (33%)	28 (33%)	28 (33%)	4 (3%)	10 (9%)	23 (19%)	120 (100%)
Entreprises ayant répondu	5 (21%)	6 (25%)	6 (25%)	3 (12,5%)	4 (16,5%)	—	24 (100%)
Pourcentage d'entreprises ayant répondu par rapport au total	19%	21%	21%	75%	40%	—	20,3%
Travailleurs travaillant dans les entreprises ayant répondu	23	94	169	230	635	—	—

► Une bonne représentation de toutes les classes d'entreprises dans le panel ayant répondu à l'enquête

Analyse des lieux de résidence des travailleurs : panel des entreprises et des travailleurs enquêtés

DEROULEMENT DE L'ENQUETE

Un tableau (format papier ou fichier "excel") a été communiqué à toutes les entreprises du périmètre du PMZA

↳ retour à Transitec par email / fax / courrier

TAUX DE REPONSE

- 26 entreprises sur 120 ont répondu à l'enquête ; soit **un taux de réponse de 21,6% des entreprises**
- Recensement des lieux de domicile de près de 6'900 travailleurs, soit 69,7% du nombre total des travailleurs du périmètre du PMZA

ANALYSE DU PANEL DES ENTREPRISES AYANT REPONDU A L'ENQUETE

Classe d'effectif	0 - 9	10 - 19	20 - 49	50 - 99	100 et plus	?	<u>TOTAL</u>
Nombre d'entreprises de l'Aéropôle + Sonaca + Caterpillar	18	20	21	3	7	20	87
Nombre d'entreprises du site d'Heppignies	9	8	7	1	3	3	32
<u>TOTAL</u>	27 (33%)	28 (33%)	28 (33%)	4 (3%)	10 (9%)	23 (19%)	120 (100%)
Entreprises ayant répondu	7 (28%)	2 (8%)	6 (24%)	3 (12%)	5 (20%)	2 (8%)	26 (100%)
Pourcentage d'entreprises ayant répondu par rapport au total	26%	7%	21%	75%	50%	9%	21,6%
Travailleurs travaillant dans les entreprises ayant répondu	42 (0,6%)	24 (0,5%)	149 (2%)	149 (2%)	6497 (94,5%) Sonaca = 1808 (26%) Caterpillar = 4266 (62%)	33 (0,5%)	6894

- Une bonne représentation de toutes les classes d'entreprises dans le panel ayant répondu à l'enquête, sauf la classe 10-19 travailleurs
- Extrapolation des informations relatives aux 6'900 travailleurs au total des 9'900 travailleurs du périmètre du PMZA

Enquête auprès des travailleurs : déroulement et panel des personnes ayant répondu

DEROULEMENT DE L'ENQUETE

Un questionnaire de quatre pages a été communiqué à tous les travailleurs du périmètre du PMZA (distribution en interne dans les entreprises) avec possibilité de le remplir via internet

↳ retour à Transitec par email / fax / courrier (ou via la plateforme d'enquête internet)

TAUX DE REPONSE

• 2'700 travailleurs ont répondu à l'enquête ; soit **un taux de réponse de 20,3%**

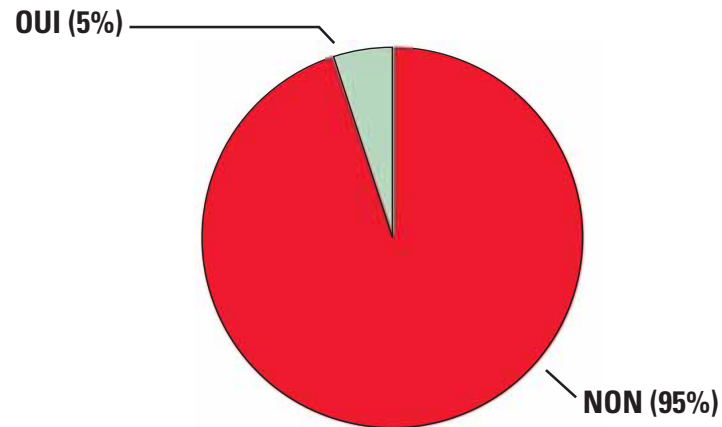
ANALYSE DU PANEL DES TRAVAILLEURS AYANT REPONDU A L'ENQUETE

Classe d'effectif	0 - 9	10 - 19	20 - 49	50 - 99	100 et plus	?	<i>TOTAL</i>
Nombre d'entreprises du périmètre PMZA	27 (33%)	28 (33%)	28 (33%)	4 (3%)	10 (9%)	23 (19%)	120 (100%)
Nombre d'entreprises dont au moins un travailleur a répondu à l'enquête	3 (9%)	8 (23%)	6 (17%)	4 (11%)	9 (26%)	5 (14%)	35 (100%)
Pourcentage d'entreprises ayant répondu par rapport au total	11%	29%	21%	100%	90%	22%	29%
Travailleurs travaillant dans les entreprises ayant répondu	11 (0,5%)	63 (3%)	48 (2,5%)	111 (5,5%)	1'766 (88%) Sonaca = 411 (20,5%) Caterpillar = 1081 (54%)	8 (0,5%)	2'007

- Une bonne représentation des travailleurs de toutes les classes d'entreprises dans le panel ayant répondu à l'enquête, sauf la classe 0-9 salariés

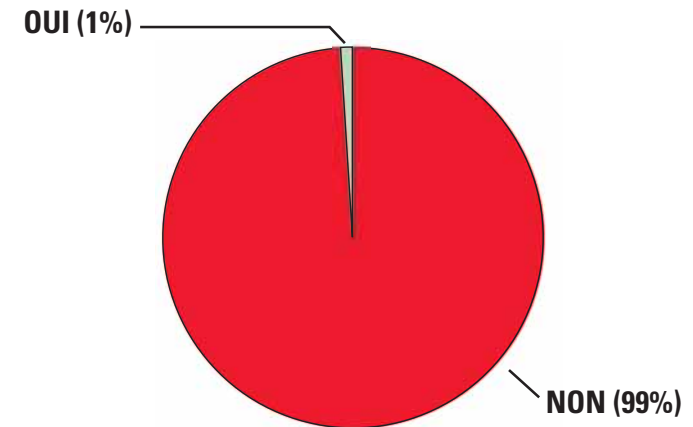
Possession d'une voiture de fonction ou d'une voiture de service par les travailleurs des entreprises du périmètre du PMZA

DISPOSEZ-VOUS D'UNE VOITURE DE FONCTION ?



- Seuls 5% des travailleurs disposent d'une voiture de fonction
- Une proportion identique à toutes les catégories professionnelles

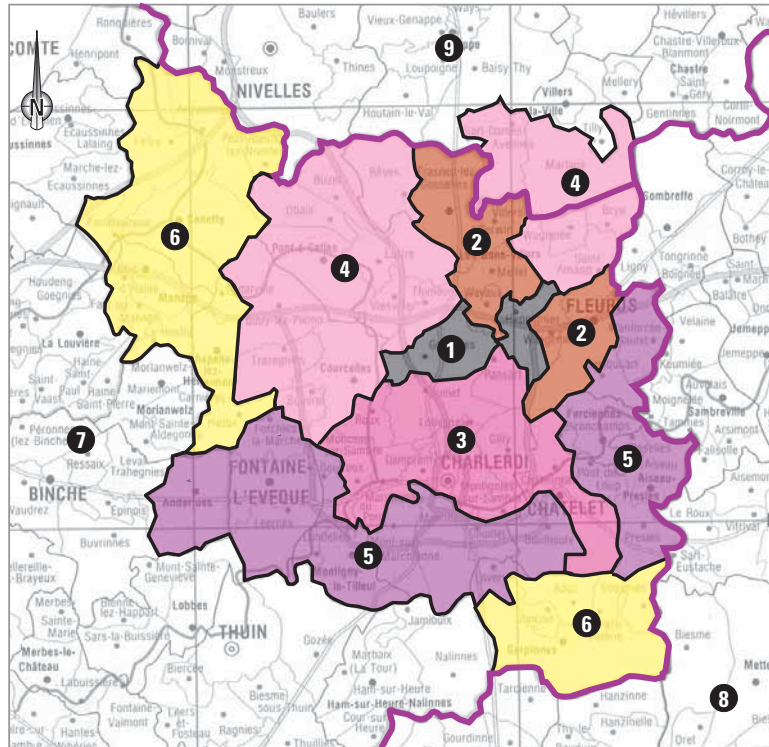
DISPOSEZ-VOUS D'UNE VOITURE DE SERVICE ?



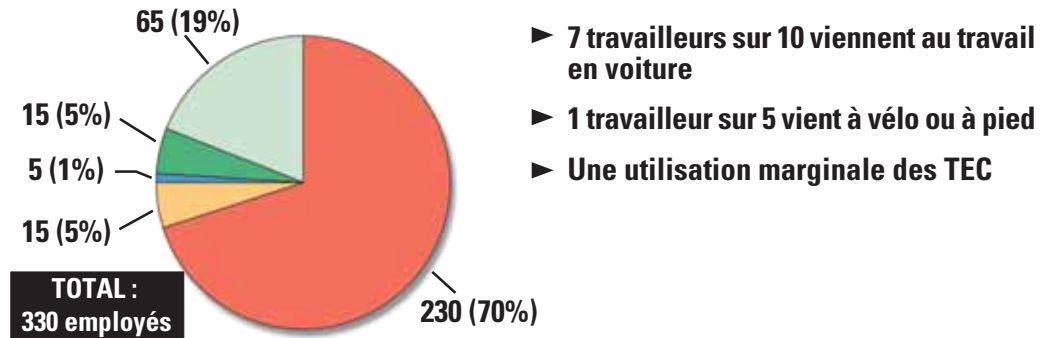
- 1% des travailleurs disposent d'une voiture de services
- Une proportion identique à toutes les catégories professionnelles

Modes de déplacement des travailleurs du périmètre du PMZA pour les trajets domicile-travail selon la desserte en transports en commun du domicile (1)

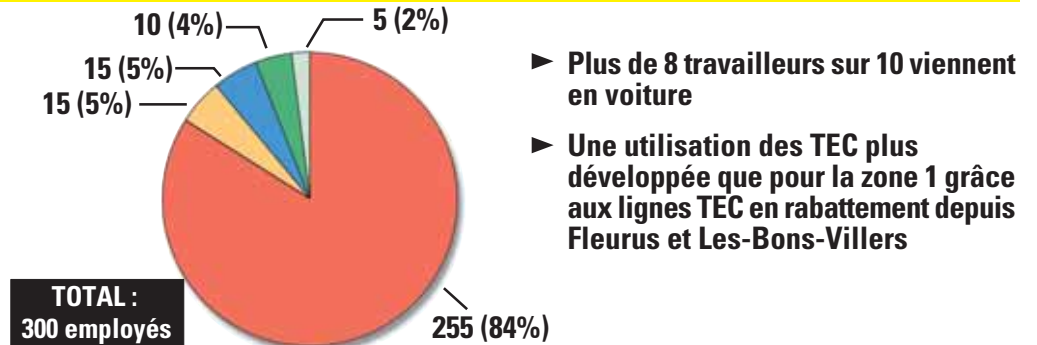
RAPPEL DES ZONES D'ANALYSE SELON LA DESSERTE PAR LE RESEAU TEC



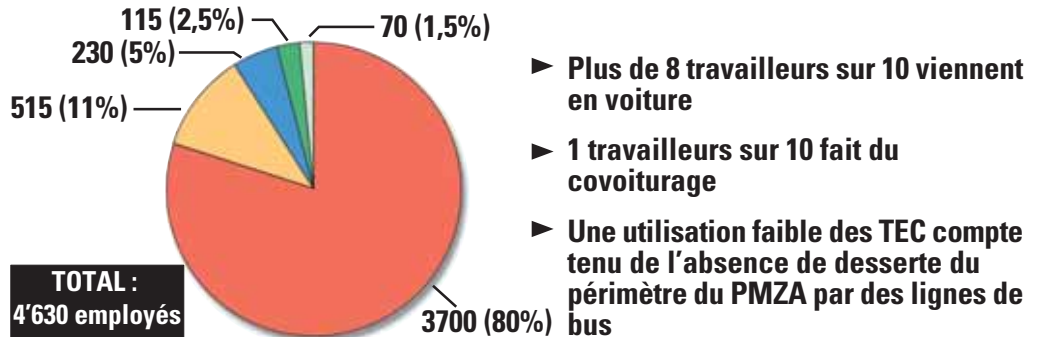
ZONE 1 (Gosselies + Heppignies)



ZONE 2 (Fleurus, Wangenies, Wayaux, Mellet, Villers-Perwin, Frasnes-lez-Gosselies)

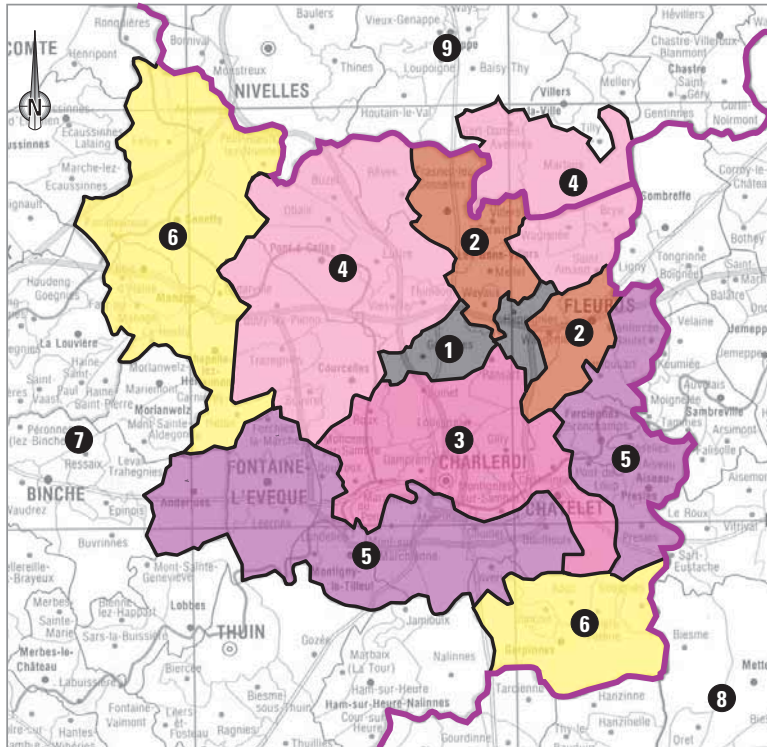


ZONES 3, 4 et 5 (agglomération de Charleroi hors zones 1 et 2)

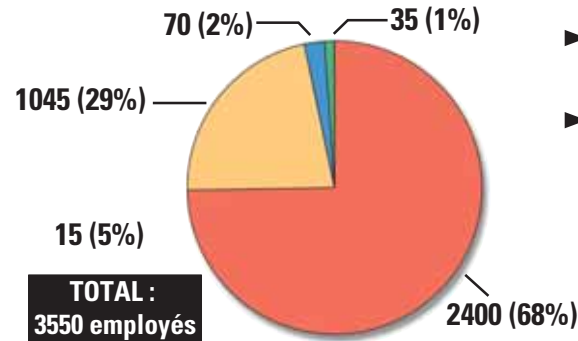


Modes de déplacement des travailleurs du périmètre du PMZA pour les trajets domicile-travail selon la desserte en transports en commun du domicile (2)

RAPPEL DES ZONES D'ANALYSE SELON LA DESSERTE PAR LE RESEAU TEC

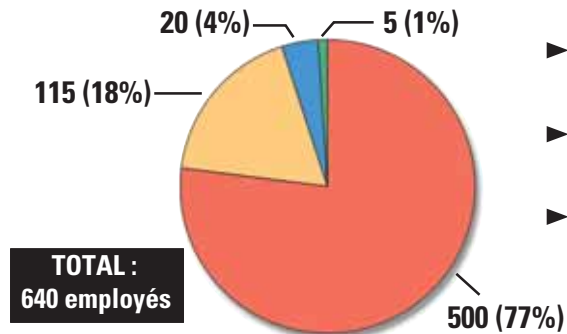


ZONES 6,7 et 8 (agglomération de Charleroi "élargie" + reste du Hainaut)



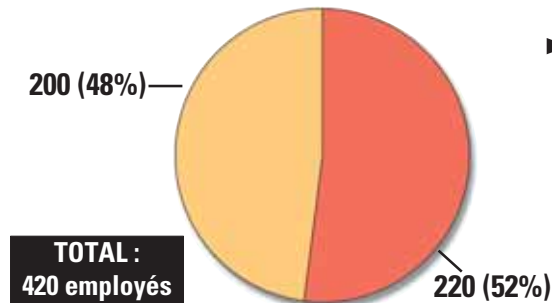
- Moins de 7 travailleurs sur 10 viennent au travail en voiture
- 1 travailleur sur 3 fait du covoiturage

ZONES 9, 10, 11 et 12 (Brabant Wallon, Province de Liège, Région de Bruxelles-Capitale et Région Flamande)



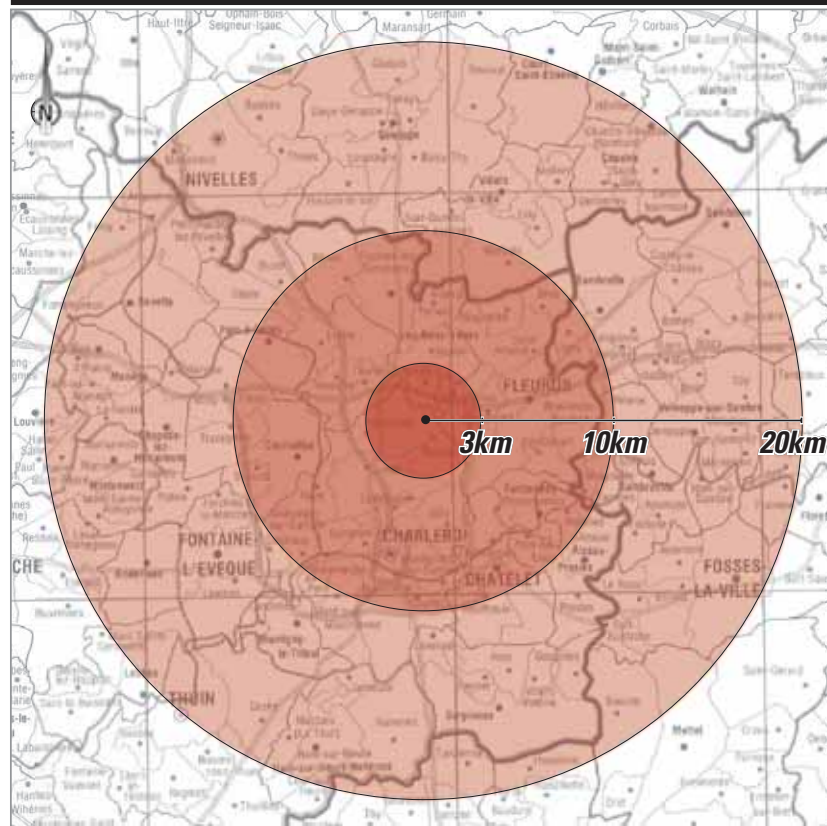
- Près de 8 travailleurs sur 10 viennent en voiture
- Près de 2 travailleurs sur 10 font du covoiturage
- A noter que 4% des travailleurs viennent en train, essentiellement depuis la Région de Bruxelles-Capitale

ZONE 13 (France)

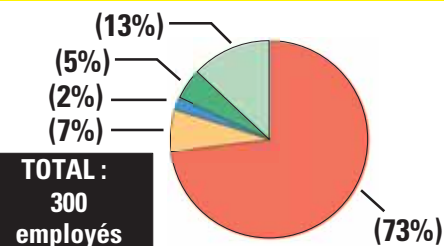


- Une très forte pratique du covoiturage par les travailleurs venant de France

Modes de déplacement utilisés pour les trajets domicile-travail selon la distance à parcourir

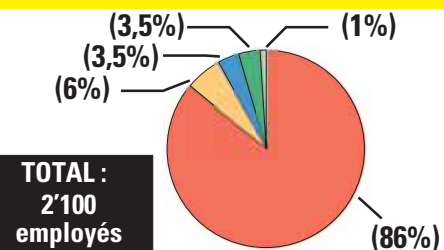


DISTANCE INFÉRIEURE À 3KM



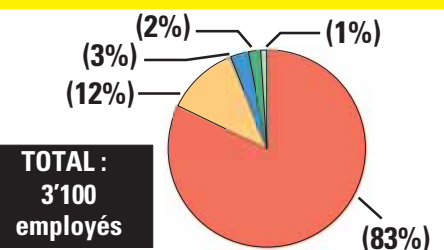
- Les 3/4 des travailleurs viennent en voiture
- Seulement 13% viennent à vélo ou à pied

DISTANCE COMPRISE ENTRE 4 ET 9KM



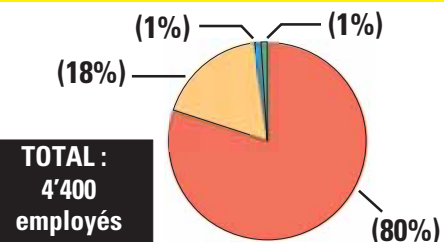
- Près de 9 travailleurs sur 10 viennent en voiture
- Une utilisation marginale des TEC, alors que cette zone couvre l'agglomération de Charleroi

DISTANCE COMPRISE ENTRE 10 ET 19KM



- Plus de 8 travailleurs sur 10 viennent en voiture
- Une part de covoiturage croissante par rapport aux zones plus proches

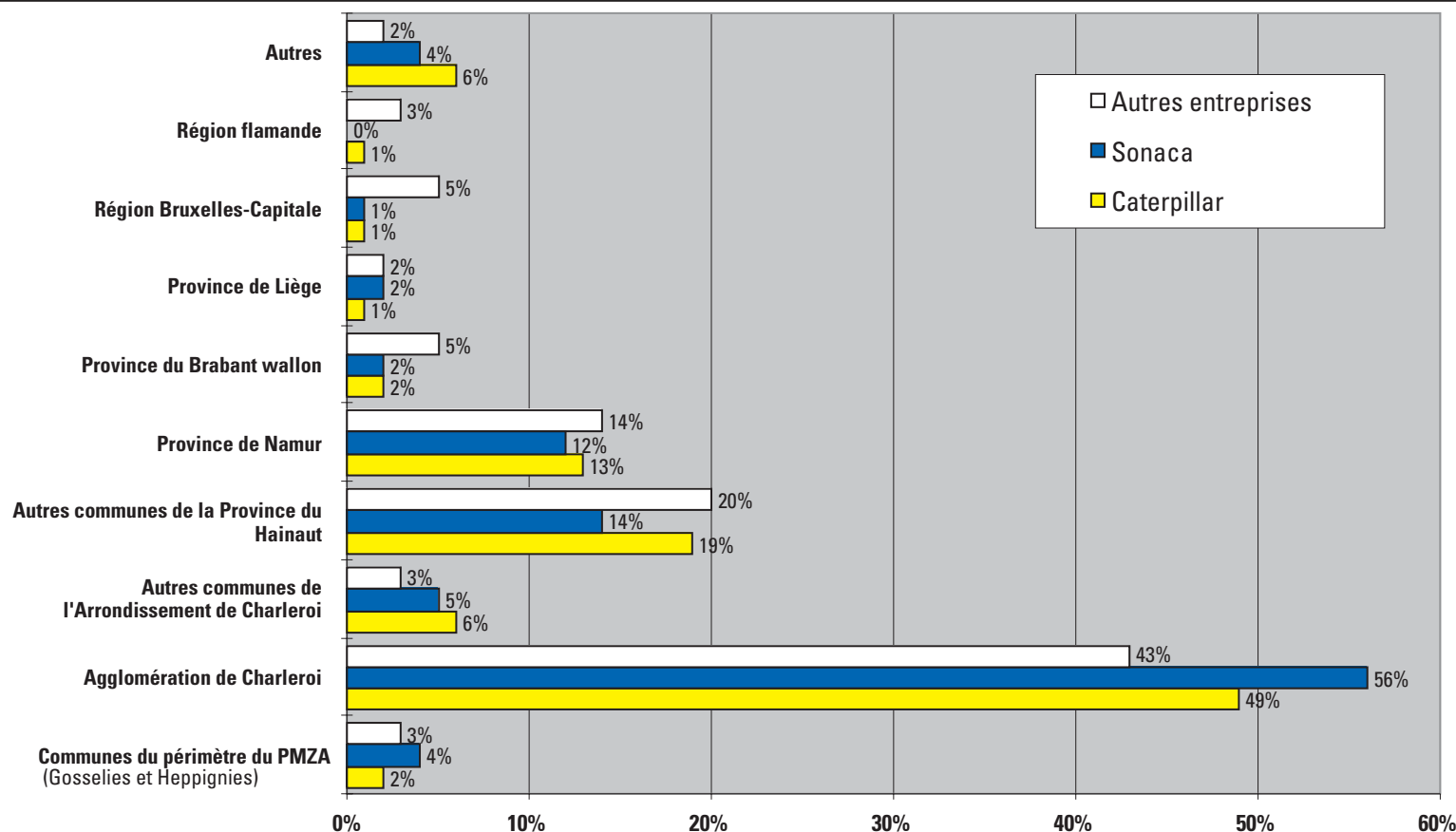
DISTANCE SUPÉRIEURE À 20KM



- 8 travailleurs sur 10 viennent en voiture
- Une part de covoiturage proche de 20%

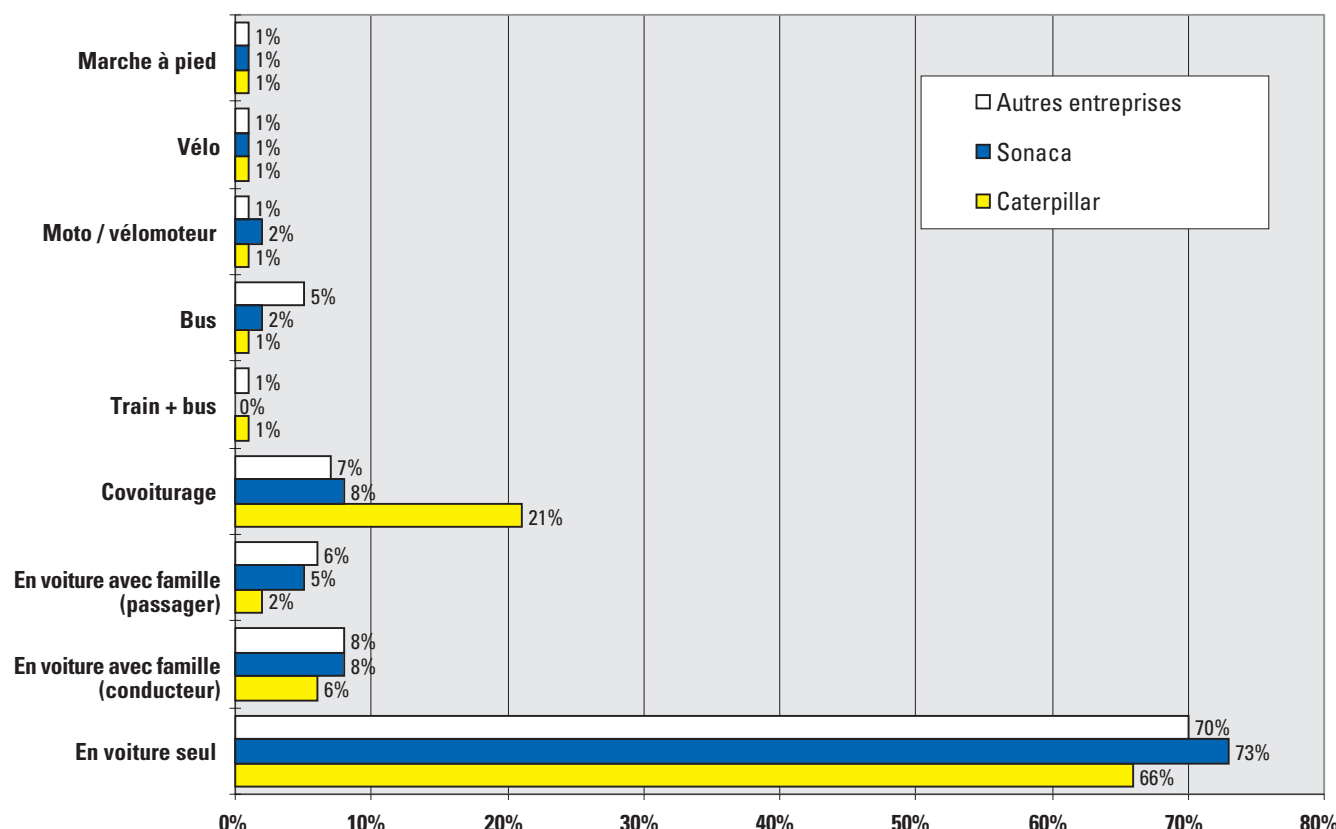
Localisation géographique des lieux de résidence - Comparatif entre les travailleurs de Caterpillar, la Sonaca et des autres entreprises

Juin 2006



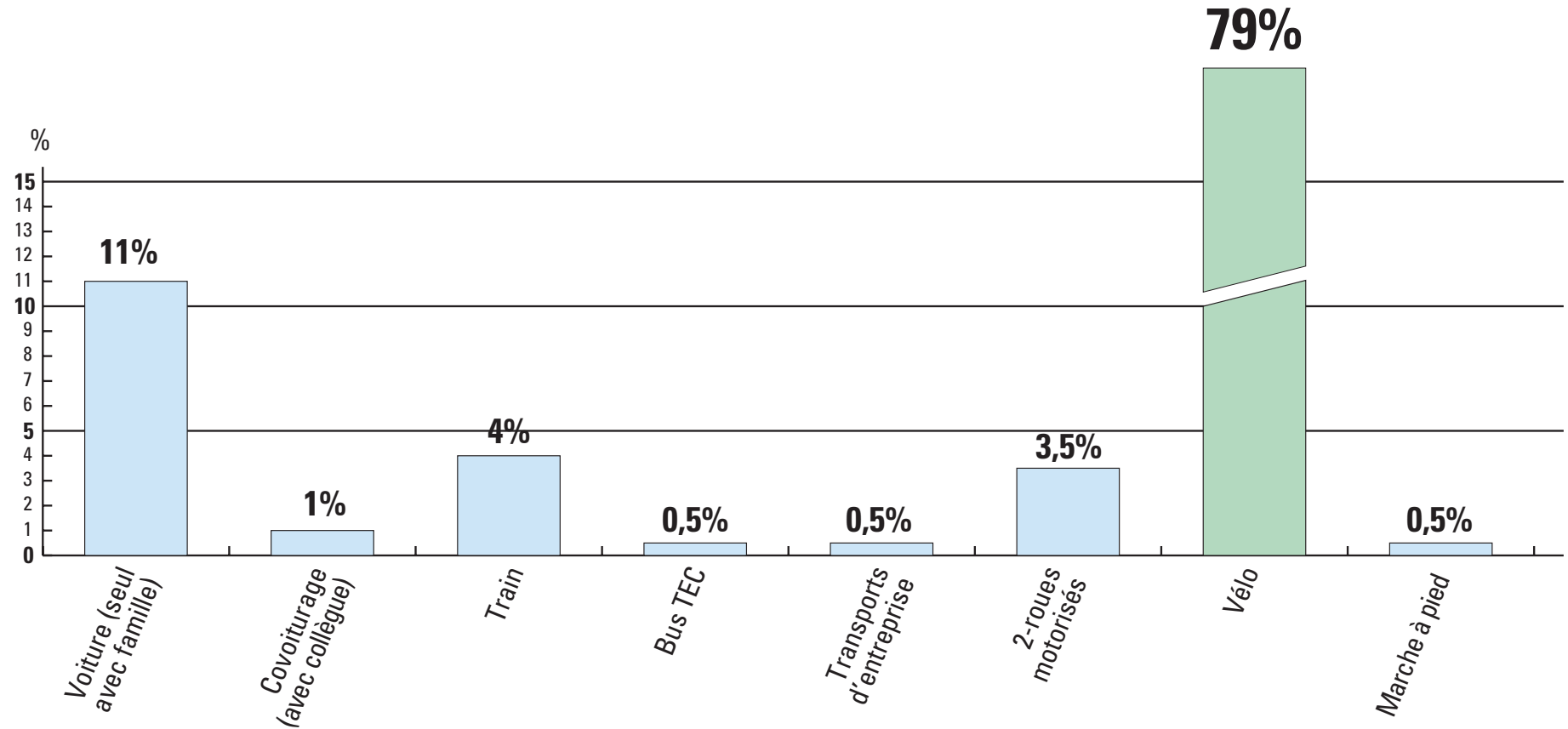
- Globalement, les grandes tendances de localisation des travailleurs sont comparables entre Caterpillar, la Sonaca et les autres entreprises.
- Pour toutes les entreprises, l'agglomération de Charleroi est de loin la première région de localisation du domicile des employés.
- Les proportions de résidents dans le Brabant Wallon et la Région de Bruxelles-Capitale sont beaucoup plus importantes parmi les travailleurs des autres entreprises que pour Caterpillar et la Sonaca. Toutefois, en valeur absolue, ces deux régions ne concernent que 2 à 3 % des travailleurs de Caterpillar et de la Sonaca, et 10 % des travailleurs des autres entreprises.

Comparatif des modes de transports utilisés pour les déplacements domicile-travail par les travailleurs de Caterpillar, la Sonaca et des autres entreprises



- D'une manière générale, les modes de déplacements utilisés par les travailleurs sont relativement comparables chez Caterpillar, à la Sonaca ou dans les autres entreprises.
- Ainsi, la voiture (seul ou accompagné) est utilisée par :
 - 95% des employés de Caterpillar ;
 - 94% des employés de la Sonaca ;
 - 91% des employés des autres entreprises.
- Le covoiturage avec d'autres collègues est nettement plus pratiqué chez Caterpillar (taille de l'entreprise, mesures internes favorisant le covoiturage, travail à horaire fixe, ...) que dans les autres entreprises.

Modes de déplacements occasionnels utilisés par les travailleurs



► Près de 80% des travailleurs ayant répondu à l'enquête déclarent utiliser occasionnellement le vélo...

Adéquation entre l'offre de stationnement interne aux entreprises et le nombre d'employés

- ▶ **75 % des entreprises possèdent un parking dont la capacité est supérieure à l'effectif des employés.**

Evolution de l'offre de stationnement d'ici 2010

- ▶ **75 % des entreprises n'envisagent pas de variation de l'offre de stationnement interne à l'entreprise.**
- ▶ **17 % envisagent une augmentation de la capacité de leur parking interne.**

Offres de stationnement spécifiques

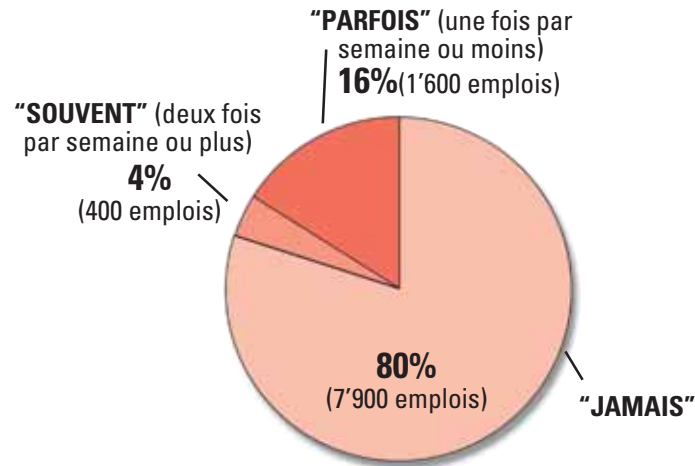
- ▶ **Seulement 25% des entreprises possèdent des dispositifs de stationnement pour les motos/cyclomoteurs (entre 1 et 5 places/entreprise).**
- ▶ **Moins de 8% des entreprises ont installé des dispositifs de stationnement pour les vélos (également entre 1 et 5 places/entreprises).**
- ▶ **Seulement 21% des entreprises ont aménagé des places réservées aux P.M.R. (généralement 1 à 2 places).**

Offres de stationnement pour les visiteurs

- ▶ **Les 2/3 des entreprises ont des places réservées pour leurs visiteurs (généralement entre 1 et 10 places).**

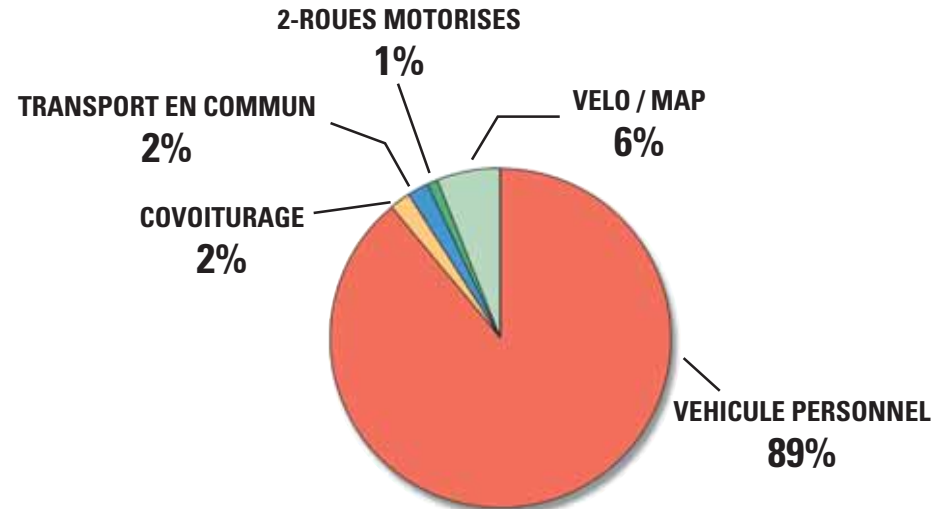
Les déplacements privés durant le temps de midi (ou le temps de pause)

FREQUENCE DES DEPLACEMENTS PRIVES HORS DE L'ENTREPRISE



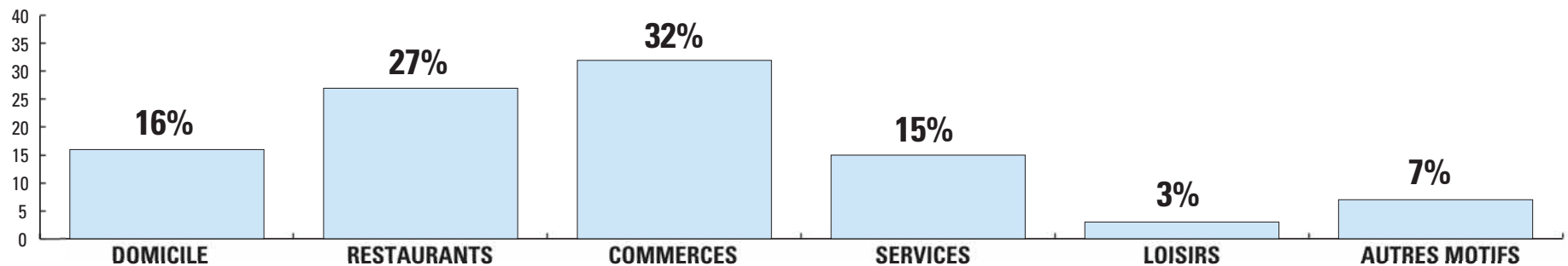
► 1 travailleur sur 5 quitte son lieu de travail durant le temps de midi (ou de pause)

MODES DE TRANSPORTS UTILISES POUR LES DEPLACEMENTS PRIVES HORS DE L'ENTREPRISE



► 9 travailleurs sur 10 utilisent leur voiture personnelle

LIEUX DE DESTINATION DURANT LE TEMPS DE MIDI (OU DE PAUSE)



► La restauration et les achats (notamment dans la zone commerciale de City Nord) sont les deux principaux motifs des déplacements privés des travailleurs hors de l'entreprise durant le temps de midi (ou de pause)

CALENDRIER

CONTACTS ENTREPRISES

RENCONTRES ENTREPRISES

START	21.11.05	Distribution des questionnaires aux entreprises par IGRETEC
Décembre 05	10.12.05	Premier bilan du taux de réponse
	du 12.12.05 au 22.12.05	Relance téléphonique par TRANSITEC de toutes les entreprises de >10 personnes n'ayant pas encore répondu, dans les buts de : > expliquer la démarche PMZA > sensibiliser les entreprises à répondre à l'enquête > identifier des changements d'adresse ? Au total, 25 à 30 entreprises promettent de participer aux enquêtes
Janvier 06		A la demande de plusieurs entreprises, prolongation jusqu'au vendredi 13 janvier 2006 des possibilités de répondre aux questionnaires
END	13.01.06	Clôture de l'enquête Début du traitement manuel des résultats (fin : 27/01)

26.10 : rencontre N'ALLO

29.11 : rencontre CATERPILLAR

08.12 : rencontre EUROSCREEN

12.12 : rencontre ATELIER 2000

12.12 : rencontre GRAPHING

20.12 : rencontre ENTRA

20.12 : rencontre SONACA

Synthèse des rencontres d'entreprises**CATERPILLAR :**
(4400 travailleurs)

- la localisation de l'entreprise a été choisie notamment pour accès routier aisé ;
- l'entreprise ne considère pas avoir des problèmes d'accessibilité ;
- la mobilité des travailleurs est cependant une préoccupation ;
- il n'y a pas problème de stationnement (offre > demande) ;
- le co-voiturage est encouragé (panneau d'affichage, appel interne), mais les pauses ne sont pas changées en fonction des demandes du personnel qui souhaite co-voiturer avec des collègues d'une autre pause ;
- un bus d'entreprise Caterpillar exploité par la STIC a été arrêté pendant la basse conjonctur (rationalisation des coûts, problème d'insécurité, très faible fréquentation) ;
- à long terme, le potentiel du Métro devrait être envisagé.

ENTRA :
(350 travailleurs,
dont 70% PMR)

- le choix d'implantation de l'entreprise est lié aux accès autoroutiers aisés (livraisons) ;
- l'entreprise se sent "prisonnière" de la voiture pour l'accessibilité de son personnel ;
- depuis son extension à Heppignies, une navette privée (PMR) est mise en place depuis le centre de Gosselies (1 trajet le matin et 1 trajet le soir) ;
- souhaite trouver des partenariats, des collaborations avec d'autres entreprises pour valoriser et étendre les services de la navette bus ;
- peu concernée par le covoiturage, la société souhaite une amélioration de l'offre des lignes de bus TEC qui desservent le zoning d'Heppignies

Synthèse des rencontres d'entreprises**EUROSCREEN :**
(60 travailleurs)

- la localisation de l'entreprise a été choisie notamment pour accès routier aisé ;
- l'entreprise ne considère pas avoir des problèmes d'accessibilité ;
- des problèmes de sécurité routière sont mis en évidence (p. ex. : rue de Ransart) ;
- le développement de l'aéroport est ressenti comme une crainte (stationnement sauvage) ;
- le jalonnement pose problèmes pour les visiteurs ;
- une fiche d'accessibilité est souhaitée ;

SONACA :
(1'800 travailleurs)

- l'entreprise est sensibilisé aux problèmes de mobilité de son personnel ;
- la sécurité de la N5 est considéré comme le principal point noir (entrées et sorties des parkings, non respects des feux de signalisation, accès aux arrêts de bus dangereux, stationnement sauvage le long de la N5, ...) ;
- le stationnement pose problème pour les visiteurs (manque de place sur le site, obligation de stationner le long de la N5 ou dans le secteur commercial en face) ;
- les zones de stationnement pour le personnel sont en extension afin de répondre à la demande ;
- le covoiturage est encouragé : le personnel désirant covoiturer peut s'inscrire via l'intranet de la société ;
- les frais de déplacements à vélo sont remboursés
- les horaires des bus sont peu adaptés au rythme de la société. Les correspondances sont difficiles à la gare de Charleroi

Synthèse des rencontres d'entreprises**L'ATELIER 2000 :**
(114 travailleurs)

- la localisation de l'entreprise a été choisie pour sa proximité de l'E42 (2ème critère) ;
- pas de problème d'accessibilité ;
- problème de stationnement des employés (parking adjacent à la rue insuffisant) ;
- problème de jalonnement et de signalisation pour les visiteurs / fournisseurs
-> souci de leur communiquer un plan ;
- gros générateurs de poids lourds (livraisons par PL - expéditions par la Poste) ;
- souhait d'être informé de l'avancement et des conclusions de l'étude du PMZA.

GRAPHING :
(80 travailleurs)

- la sécurité de la N5 est considérée comme le principal point noir : carrefour au débouché du Ring R3, traversée du hameau des Amoudries - en part. par les convois exceptionnels - carrefour d'accès à l'Aéropole et au site d'Heppignies, largeur insuffisante de la voie d'accès au site d'Heppignies depuis la rue de Ransart, ...
- manque de jalonnement depuis l'E42 et la N29 ;
- "l'absence" de desserte par les TEC est ressentie comme un frein à l'embauche, l'accessibilité à l'entreprise ;
- gros générateurs de poids lourds (10 PL / j pour livraisons / expéditions) ;
- entreprise directement concernée par projet du MET d'un nouveau giratoire au carrefour av. Mermoz / rue de Ransart / accès Heppignies (expropriation partielle du terrain pour la réalisation de ce giratoire)